



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3838 - Mardi 19 mars 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 34**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 19
- Résultats provisoires des régions ..... P. 20 à 34

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 35 à 62**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 35 à 52
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 53 à 62

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 63 à 78**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 63 à 67
- Marchés de travaux ..... P. 68 à 76
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 77 & 78



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

FICHE DE SYNTHESE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°2024-003/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES POUR LA MAINTENANCE DES STATIONS DE CONTROLE DU SPECTRE AU PROFIT DE L'ARCEP ;  
FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP ; Publié dans le quotidien N°3803 du mardi 30 janvier 2024 ; Date d'ouverture : 29/02/2024.

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	MONTANT EVALUATION COMPLEXE	OBSERVATIONS
	NEANT				
<b>ATTRIBUTAIRE : INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRE</b>					

## Résultats provisoires

### INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Réexamen de la Demande de prix à commandes N°2024-002/MINEFID/SG/INSD/PRM du 04/01/2024 pour le traitement contre les insectes et les rongeurs du siège de l'INSD (lot 1) ; et l'entretien et nettoyage des locaux de l'INSD (Siège, Annexe, DR-Est et DR-Sahel) (lot 2) **suite à la décision n°2024-L0114/ARCOP/ORD du 11/03/2024.**

Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3797 du lundi 22/01/2024

Financement : Budget de l'INSD, Exercice 2024- Date de dépouillement : 29/01/2024 – Date de délibération : 29/01/2024

Nombre de plis reçus : onze (11) - Date de réexamen : 12/03/2024

Soumissionnaires	lot	Montant en FCFA HTVA				Montant en FCFA HTVA				Observations
		Lu Mensuel		Lu Annuel		Corrigé Mensuel		Corrigé Annuel		
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
CLEANING Z SERVICES	2	723 863	--	8 557 904	--	723 863	--	8 597 904	--	Conforme
GROUPE MAJOR SARL	1	694 668	--	2 778 672	--	694 668	--	2 778 672	--	Non conforme: Offre financière anormalement basse
	2	775 000	--	9 300 000	--	775 000	--	9 300 000	--	Non conforme: La garantie de soumission du lot 2 est adressée à la SONABEL
NIDIS SARL	1	--	885 000	--	3 540 000	--	885 000	--	3 540 000	Conforme
	2	--	991 200	--	11 894 400	--	991 200	--	11 894 400	Conforme
YASBA	1	787 731	--	3 150 924	--	787 731	--	3 150 924	--	Conforme
	2	1 158 400	--	9 900 800	--	1 158 400	--	9 900 800	--	Conforme
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	1	664 750	--	2 659 000	--	664 750	--	2 659 000	--	Non conforme: La garantie de soumission du lot 1 est adressée à la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Nord
	2	690 833	--	8 290 000	--	690 833	--	8 290 000	--	Non conforme: Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
YIKORE INTERNATIONAL	1	--	790 167	--	3 160 666	--	790 167	--	3 160 666	Non conforme: Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
	2	--	843 751	--	10 125 009	--	843 751	--	10 125 009	Conforme
ETOILE MULTI SERVICE	1	--	751 011	--	3 400 044	--	751 011	--	3 400 044	Non conforme: Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
	2	--	802 093	--	9 625 118	--	802 093	--	9 625 118	Non conforme : Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum.
JM SERVICES	1	627 127	--	2 508 504	--	627 127	--	2 508 504	--	Non conforme : Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
	2	706 300	--	8 475 600	--	706 300	--	8 475 600	--	Conforme
GROUPEMENT CGOME/RESTAURANT LA PAILLOTE	2	--	--	9 045 000	--	--	--	9 045 000	--	Non conforme: Non-respect du canevas (cadre du devis estimatif)
T.A. S SARL	1	702 216	--	2 808 864	--	702 216	--	2 808 864	--	Conforme
	2	766 500	--	9 198 000	--	766 500	--	9 198 000	--	Conforme
BALKAN VISION	1	667 188	--	2 668 752	--	667 188	--	2 668 752	--	Non conforme: Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum
<b>Attributaire</b>	<p><b>Lot 1 : à l'entreprise YIKORE INTERNATIONAL pour un montant mensuel TTC de sept cent quatre-vingt-dix mille cent soixante-sept (790 167) francs CFA et pour un montant annuel TTC de trois millions cent soixante mille six cent soixante-six (3 160 666) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.</b></p> <p><b>Lot 2 : à l'entreprise JM SERVICES pour un montant mensuel HTVA de sept cent six mille trois cent (706 300) francs CFA et pour un montant annuel HTVA de huit millions quatre cent soixante-quinze mille six cent (8 475 600) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</b></p>									

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

DEMANDE DE PRIX À COMMANDES N°2024-00014/MEFP/SG/DMP du 26/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE PAUSE-CAFE, PAUSE DEJEUNER AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DU BUDGET ; Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics

N°3823 du 27 Février 2024 ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ;

Date de Dépouillement : 06/03/2024 ; Date de Délibération : 07/03/2024 ; Nombre de plis reçu : Seize (16).

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA HTVA		Montant Lu en FCFA TTC		Montant Corrigé en FCFA HTVA		Montant Corrigé en FCFA TTC		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE 06/03/2024 à 07H31	-----	-----	26 664 825	35 553 100	-----	-----	26 664 825	35 553 100	Conforme
LES DELICES DE KOUDOUGOU 06/03/2024 à 07H40	-----	-----	28 689 375	38 252 500	-----	-----	28 689 375	38 252 500	Conforme
DOLCE VITA 06/03/2024 à 07H56	25 146 000	33 528 000	-----	-----	25 146 000	33 528 000	-----	-----	Conforme
ENTREPRISE MULTI-PRESTA SARL 06/03/2024 à 07H57	-----	-----	27 097 125	36 129 500	-----	-----	27 097 125	36 129 500	Conforme
ENAF 06/03/2024 à 08H01	-----	-----	26 338 125	35 117 500	-----	-----	26 338 125	35 117 500	Conforme
ENTREPRISE KHADHY 06/03/2024 à 08H10	23 559 750	31 413 000	-----	-----	23 559 750	31 413 000	-----	-----	Conforme Offre évaluée anormalement basse car le montant de la soumission (34 554 300 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de 35 042 337 FCFA TTC
BATH SERVICES 06/03/2024 à 08H11	-----	-----	26 449 500	35 266 000	-----	-----	26 449 500	35 266 000	Conforme
HARMONIE SERVICES (HA-RE-CA) 06/03/2024 à 08H11	-----	-----	26 272 125	35 029 500	-----	-----	26 272 125	35 029 500	Conforme Offre évaluée anormalement basse car le montant de la soumission (35 029 500 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de 35 042 337 FCFA TTC
CHRISTIAN SERVICES 06/03/2024 à 08H24	24 179 250	32 239 000	-----	-----	24 179 250	32 239 000	-----	-----	Conforme
WOURE SERVICES 06/03/2024 à 08H28	-----	-----	26 507 250	35 343 000	-----	-----	26 507 250	35 343 000	Conforme
ROSALIE SERVICES 06/03/2024 à 08H35	-----	-----	26 441 250	35 255 000	-----	-----	26 441 250	35 255 000	Conforme
RESTAURANT CHEZ LOUISIA 06/03/2024 à 08H38	24 281 000	32 375 000	-----	-----	24 281 000	32 375 000	-----	-----	Conforme
GOLDEN RESTAURANT 06/03/2024 à 08H39	-----	-----	26 400 000	35 200 000	-----	-----	26 400 000	35 200 000	Conforme
CLUB BELKO 06/03/2024 à 08H39	-----	-----	26 070 000	34 760 000	-----	-----	26 070 000	34 760 000	Conforme Offre évaluée anormalement basse, le montant de la soumission (34 760 000 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de 35 042 337 FCFA TTC.
INTER NEGOCES 06/03/2024 à 08H39	-----	-----	26 635 125	35 513 500	-----	-----	26 635 125	35 513 500	Conforme
TINEPRO 06/03/2024 à 08H44	-----	-----	26 340 773	35 121 031	-----	-----	23 946 157	31 928 210	Conforme Application d'un rabais de 0,38% sur les montants minimum et maximum
<b>ATTRIBUTAIRES :</b>	ENAF pour un montant minimum TTC de vingt-six millions trois cent trente-huit mille cent vingt-cinq (26 338 125) francs CFA et pour un montant maximum TTC de trente-cinq millions cent dix-sept mille cinq cents (35 117 500) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.								

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2024-002/MSHP/SG/DMP POUR LE GARDIENNAGE ET LA SECURITE DES AUTRES STRUCTURES SITUÉES HORS DE L'EX-TRYPANO AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE **SUITE A LA DECISION N°2024-L0108/ARCOP/ORDU DU 04/03/2024** - Nombre de plis reçus : 07 - Date de dépouillement : 14/02/2024  
Financement : Budget de l'Etat-exercice 2024.  
Enveloppe prévisionnelle : 37 600 000 FCFA TTC.

Nom des soumissionnaires	Montants lus et corrigés				Prix tenant compte l'article 4 de l'arrêté N°2023-519/MEFP/CAB du 24/10/2023		Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	
SOCIETE DE SECURITE LE REFERENCE	7 922 700	9 348 786	31 690 800	37 395 144	-	-	Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues notamment : Les salaires, La charge patronale, Les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat.
IMPERIAL SECURITY	-	9 356 220	-	37 424 880	-	33 741 960 FCFA TVA 39 815 513 FCFA TTC	Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues notamment : Les salaires, La charge patronale, Les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat.
CERCLE DE SECURITE	-	9 239 400	-	36 957 600	9 239 400	36 957 600	Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues notamment : Les salaires, La charge patronale, Les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat.
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	-	9 367 548	-	37 470 792	-	-	Non-respect de la lettre de soumission (absence des clauses 14 et 16). Non conforme
YIDOU SERVICE	-	9 259 904	-	-	-	-	Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues notamment : Les salaires, La charge patronale, Les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat. Aucune réponse à la lettre n°2024-0296/MSHP/SG/DMP du 05/03/2024 demandant le sous détail des prix.
OMNI SERVICE LTD	7 830 000	9 239 400	31 320 000	36 957 600	-	-	Contrôleur/superviseur N°1 : incohérence entre la date de naissance (5/03/1998) sur le CV et la date de naissance sur le diplôme du BEPC (19/05/1997). Contrôleur/superviseur N°2 : incohérence entre la date de naissance (28/09/2002) sur le CV et la date de naissance sur le diplôme du BEPC (1998) Chef d'équipe/chef de poste N°1 : incohérence entre la date de naissance (05/03/1998) sur le CV et la date de naissance sur le diplôme du BEPC (en 1998). Chef d'équipe/chef de poste N°2 : incohérence entre la date de naissance (5/03/1998) sur le CV et la date de naissance sur le diplôme du BEPC (en 07/05/1995). Les CV ne mentionnent pas les expériences professionnelles des titulaires (deux contrôleurs/superviseurs et deux chefs d'équipe/chefs de poste). Non conforme.
MAXIMUM PROTECTION	-	9 240 426,6	-	36 961 706,4	-	-	Le montant de l'offre ne peut pas couvrir toutes les charges dues notamment : Les salaires, La charge patronale, Les droits de timbre et d'enregistrement 3% du montant du contrat. Aucune réponse à la lettre n°2024-0296/MSHP/SG/DMP du 05/03/2024 demandant le sous détail des prix.

**Attributaire : infructueuse pour insuffisance de crédit permettant aux soumissionnaires de proposer des offres onéreuses..**

## Résultats provisoires

### SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

**Objet** : demande de prix N°2024-0003/MDICAPME/SG/SIAO/DG/PRM du 19/02/2024 pour le recrutement d'une agence pour la conception et l'édition des outils et supports de communication de la 17<sup>ème</sup> édition du SIAO ; **Dépouillement du** : 06/03/2024 ;  
**Nombre de plis reçus** : onze (11) ; **Nombre de lots** : deux (02) ; **Financement** : budget du SIAO, Exercice 2024 ;  
**Publication de l'avis** : Quotidien des Marchés Publics N°3823 du mardi 27 février 2024.

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observation	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
<b>Lot 1 : conception et édition des outils de communication :</b>							
<b>M= 18 972 034 FCFA ; 0,85*M=16 126 229 F CFA ; 1,15*M=21 817 839 F CFA</b>							
B.C.S	16 278 600	19 208 748	16 278 600	19 208 748	0%	Conforme	4 <sup>ème</sup>
ICÔNE MEDIAS	13 705 000	16 171 900	13 705 000	16 171 900	0%	Conforme	1 <sup>er</sup>
IMEDIA Sarl	16 040 000	18 927 200	16 040 000	18 927 200	0%	Conforme	3 <sup>ème</sup>
DEC COM Burkina	13 520 000	-	-	-	-	Non conforme : - attestation de travail fournie en lieu et place d'attestation de formation - CV du personnel non signé. - lettre de soumission adressée à Monsieur le Ministre du MDICAPME en lieu et place de la DG/SIAO	Non classé
CRAC Communication	12 825 000	15 133 500	12 825 000	15 133 500	0%	Non conforme : offre anormalement basse	Non classé
Entreprise Elite Régie	16 955 000	-	-	-	-	Non conforme : - Absence du cv du personnel. - non-respect des items dans les spécifications techniques (de l'item 2 à 17) -Spécifications techniques non conformes (items 2 à 17)	Non classé
Synergie ACE Développement	16 337 712	19 278 500	16 337 712	19 278 500	0%	Conforme	5 <sup>ème</sup>
DEFI GRAPHIC	14 692 500	17 337 150	14 692 500	17 337 150	0%	Conforme	2 <sup>ème</sup>
IMPERIUM GROUP	13 520 000	15 953 600	13 520 000	15 953 600	0%	Non conforme : offre anormalement basse	Non classé
<b>Lot 2 : conception, édition et affichage des supports de communication</b>							
<b>M= 9 444 121 FCFA ; 0,85*M=8 027 503 F CFA ; 1,15*M=10 860 739 F CFA</b>							
ICÔNE MEDIAS	6 814 000	8 040 520	6 814 000	8 040 520	0%	Conforme	1 <sup>er</sup>
ZELUS	8 235 000	9 717 300	8 235 000	9 717 300	0%	Conforme	5 <sup>ème</sup>
DIPEOTESON Sarl	6 587 500	7 773 250	6 587 500	7 773 250	0%	Non conforme (offre anormalement basse)	Non classé
DEC COM Burkina	6 650 000	-	-	-	-	Non conforme : - attestation de travail fournie en lieu et place d'attestation de formation -CV du personnel non signé. - lettre de soumission adressée à Monsieur le Ministre du MDICAPME en lieu et place de la DG du SIAO	Non classé
Entreprise Elite Régie	8 830 000	-	-	-	-	- Absence du cv du personnel. - non-respect des items dans les spécifications techniques (de l'item 2 à 17) -Spécifications techniques non conformes (items 2 à 17)	Non classé
Synergie ACE Développement	8 203 700	9 680 366	8 203 700	9 680 366	0%	Conforme	4 <sup>ème</sup>
DEFI GRAPHIC	7 121 000	8 402 780	7 121 000	8 402 780	0%	Conforme	3 <sup>ème</sup>
IMPERIUM GROUP	6 820 000	8 047 600	6 820 000	8 047 600	0%	Conforme	2 <sup>ème</sup>

En rappel, ICÔNE MEDIAS en soumissionnant aux deux (02) lots, a proposé un seul personnel sans préciser le lot auquel il appartient. Par conséquent il ne peut être attributaire que d'un seul lot suivant le principe d'économie au profit de l'administration.

#### Attributions :

#### Lot 1 : conception et édition des outils de communication

**Attributaire :** L'entreprise **ICÔNE MEDIAS** pour un montant TTC de **seize millions cent soixante-onze mille neuf cent (16 171 900)** francs CFA avec un délai d'exécution de 30 jours.

#### Lot 2 : conception, édition et affichage des supports de communication

**Attributaire :** L'entreprise **IMPERIUM GROUP** pour un montant TTC de **huit millions quarante-sept mille six cent (8 047 600)** francs CFA avec un délai d'exécution de 60 jours.

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de prix à commande N°2024-002/MESRI/SG/DMP du 01/02/2024 relative à l'entretien et la réparation des biens immobiliers, mobiliers et du matériel de bureau au profit du MESRI. Lettre de convocation de la CAM N°2024-0062/MESRI/SG/DMP du 13 février 2024 ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024. Date de publication : 08/02/2024 de la revue des Marchés Publics N°3810 ; Date de dépouillement : 19/02/2024, date de délibération : 19/02/2024. Nombre de plis reçus : douze (12) ; Nombre de lot : Trois (03)

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA en HTVA et TTC	Montant corrigé en F CFA en HTVA et en TTC	Observations	Ajustement des montants minimum TTC par rapport aux délais de livraison			classement
				Ecart entre le délai minimum et le délai proposé	Montant des ajustements	Montant minimum TTC ajusté.	
<b>Lot 1 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du MESRI</b>							
KEBELEX FASO Sarl	Mini : 1 980 500 HTVA Maxi : 4 022 000 HTVA	Mini : 1 980 500 HTVA Mini : 2 336 990 TTC Maxi : 4 012 000 HTVA Maxi : 4 734 160 TTC	<b>Conforme :</b> Item 21, différence entre le prix unitaire dans le BPU (15 000) et 25 000 dans le cadre de devis estimatif du montant maximum : -10 000 soit une variation de -0.25%. <b>Offre anormalement basse au minimum et au maximum.</b>	-	-	-	Non classé
G.E.F.C	Mini : 2 666 000 HTVA Maxi : 6 088 000 HTVA	Mini : 2 666 000 HTVA Mini : 3 145 880 TTC Maxi : 6 088 000 HTVA Maxi : 7 183 840 TTC	<b>Conforme</b> <b>Offre anormalement basse au minimum.</b>	-	-	-	Non classé
K.G.S Sarl	Mini : 2 728 500 HTVA Maxi : 5 632 500 HTVA	Mini : 2 728 500 HTVA Mini : 3 219 630 TTC Maxi : 5 632 500 HTVA Maxi : 6 646 350 TTC	<b>Conforme</b>	0	0	3 219 630	1 <sup>er</sup>
BRUSDERSCHAF T Sarl	Mini : 2 715 600 HTVA Maxi : 5 462 500 HTVA	Mini : 2 955 600 HTVA Mini : 3 487 608 TTC Maxi : 5 462 500 HTVA Maxi : 6 445 750 TTC	<b>Conforme</b> Erreur de calcul à l'item 4 avec un surplus de 160 000 et non prise en compte du montant forfaitaire de 400 000 au montant minimum. D'où une variation de +8,84% au montant minimum HTVA <b>Offre anormalement basse au maximum</b>	-	-	-	Non classé
ESO-BF	Mini : 3 235 500 HTVA Maxi : 6 475 000 HTVA	Mini : 3 235 500 HTVA Mini : 3 817 890 TTC Maxi : 6 475 000 HTVA Maxi : 7 640 500 TTC	<b>Conforme</b>	21	40 088	3 857 978	4 <sup>ème</sup>
HARD HOME Sarl	Mini : 3 393 200 HTVA Maxi : 6 864 550 HTVA	Mini : 3 387 918 HTVA Mini : 4 003 976 TTC Maxi : 6 854 080 HTVA Maxi : 8 100 169 TTC	<b>Conforme</b> Différence entre le prix unitaire dans le BPU 182 000 et le prix dans le cadre du devis 182 500 à l'item 4 Différence entre le prix unitaire dans le BPU 2003 et le prix dans le cadre du devis 2300 à l'item 7	21	41 976	4 039 719	5 <sup>ème</sup>
ENGCI Sarl	Mini : 2 697 620 HTVA Maxi : 6 049 540 HTVA		<b>Non conforme</b> Absence de document attestant l'existence d'un atelier de 10 m2 et la fourniture d'une Echelle 10m et 6 m au lieu d'une échelle de 12m et 7m.	-	-	-	Non classé
PREMIUM TECHNOLOGIE Sarl	Mini : 2 711 000 HTVA Maxi : 5 526 000 HTVA	Mini : 2 711 000 HTVA Mini : 3 198 980 TTC Maxi : 5 526 000 HTVA Maxi : 6 520 680 TTC	<b>Conforme</b>	0	0	3 232 569,29	2 <sup>ème</sup>
AIR COOLER SERVICES Sarl	Mini : 2 830 000 HTVA Maxi : 5 450 000 HTVA	Mini : 3 030 000 HTVA Mini : 3 575 400 TTC Maxi : 5 850 000 HTVA Maxi : 6 903 000 TTC	<b>Conforme</b> Erreur de calcul à l'item 1 minimum 800 000 au lieu de 600 000 et au maximum 1 600 000 au	0	0	3 575 400	3 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

			lieu de 1 200 000 soit une variation de 7,07% au minimum et 7,34% au maximum				
PRO-Clim Distribution	Mini : 4 234 950 HTVA Maxi : 7 776 000 HTVA	Mini : 3 234 950 HTVA Mini : 3 817 241 TTC Maxi : 6 776 000 HTVA Maxi : 7 995 680 TTC	<b>Non conforme</b> Variation de l'offre financière due à des erreurs de calculs à l'item N°1 le montant : minimum 500 000 au lieu de 1 500 000 et le montant maximum : 1 000 000 au lieu de 2 000 000 soit une <b>variation de 23,61%</b> au montant minimum et 12,8% au montant maximum	-	-	-	Non classé
<b>LOT 2 : Entretien de matériels informatiques au profit du MESRI</b>							
PREMIUM TECHNOLOGIE Sarl	Mini : 3 018 500 HTVA Maxi : 6 043 500 HTVA	Mini : 3 018 500 HTVA Mini : 3 561 830 TTC Maxi : 6 043 500 HTVA Maxi : 7 131 330 TTC	<b>Conforme</b>	21	37 399	3 599 229	1 <sup>er</sup>
PROTECH Sarl	Mini : 3 032 500 HTVA Maxi : 6 000 000 HTVA	Mini : 3 032 500 HTVA Mini : 3 578 350 TTC Maxi : 6 000 000 HTVA Maxi : 7 080 000 TTC	<b>Conforme</b>	21	37 573	3 615 923	2 <sup>ème</sup>
HARD HOME Sarl	Mini : 3 735 000 HTVA Maxi : 7 050 000 HTVA	Mini : 3 735 000 HTVA Mini : 4 407 300 TTC Maxi : 7 050 000 HTVA Maxi : 8 319 000 TTC	<b>Conforme</b>	21	46 277	4 453 577	3 <sup>ème</sup>
SOKOF Sarl	Mini : 2 953 500 HTVA Maxi : 5 933 500 HTVA	Mini : 2 953 500 HTVA Mini : 3 485 130 TTC Maxi : 5 933 500 HTVA Maxi : 7 001 530 TTC	<b>Conforme</b> <b>Offre anormalement basse au minimum et au maximum.</b>	-	-	-	Non classé
<b>LOT 3: ENTRETIEN DE COPIEURS AU PROFIT DU MESRI</b>							
PROTECH Sarl	Mini : 5 683 500 HTVA Maxi : 9 593 000 HTVA	Mini : 5 683 500 HTVA Mini : 6 706 530 TTC Maxi : 9 735 500 HTVA Maxi : 11 487 890 TTC	<b>Conforme</b> Itém 9,1: Erreur de quantité maximum: 6 au lieu de 5 avec, une variation de 1,49%	21	70 419	6 776 949	1 <sup>er</sup>
HARD HOME Sarl	Mini : 3 612 500 HTVA Maxi : 11 362 500 HTVA	Mini : 3 612 500 HTVA Mini : 7 802 750 TTC Maxi : 11 362 500 HTVA Maxi : 13 407 750 TTC	<b>Conforme</b>	21	81 929	7 884 679	2 <sup>ème</sup>
PREMIUM TECHNOLOGIE Sarl	Mini : 5 214 500 HTVA Maxi : 9 668 000 HTVA	Mini : 5 214 500 HTVA Mini : 6 153 110 TTC Maxi : 9 668 000 HTVA Maxi : 11 408 240 TTC	<b>Conforme</b> <b>Offre financière anormalement basse au minimum</b>	-	-	-	Non classé
<b>Attributaires provisoires :</b>							
<p><b>-Lot 1 : KIMTEG GLOBAL SERVICES (K.G.S) Sarl</b> pour un montant minimum hors taxes de <b>deux millions sept cent vingt-huit mille cinq cents (2 728 500) francs CFA</b> soit un montant minimum toutes taxes comprises de <b>trois millions deux cent dix-neuf mille-six cent trente (3 219 630) F CFA</b> et un montant maximum hors taxes de <b>cinq millions six cent trente-deux mille cinq cents (5 632 500) francs CFA</b> soit un montant maximum toutes taxes comprises de <b>six millions six cent quarante-six mille trois cent cinquante (6 646 350) francs FCA</b> avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.</p>							
<p><b>-Lot 2: PREMIUM TECHNOLOGIE Sarl</b> pour un montant minimum hors taxes de <b>trois millions dix-huit mille cinq cents (3 018 500) francs CFA</b> soit un montant minimum toutes taxes comprises de <b>trois millions cinq cent soixante un mille huit cent trente (3 561 830) F CFA</b> et un montant maximum hors taxes de <b>six millions quarante-trois mille cinq cents (6 043 500) francs CFA</b> soit un montant maximum toutes taxes comprises de <b>sept millions cent trente un mille trois cent trente (7 131 330) francs FCA</b> avec un délai d'exécution de vingt-huit (28) jours par commande.</p>							
<p><b>- Lot 3 : PROTECH Sarl</b> pour un montant minimum hors taxes de <b>cinq millions six cent quatre-vingt-trois mille cinq cents (5 683 500) francs CFA</b> soit un montant minimum toutes taxes comprises de <b>six millions sept cent six mille cinq cent trente (6 706 530) F CFA</b> et un montant maximum hors taxes de <b>neuf millions sept cent trente-cinq mille cinq cents (9 735 500) F CFA</b> soit un montant maximum toutes taxes comprises de <b>onze millions quatre cent quatre-vingt-sept mille huit cent quatre-vingt-dix (11 487 890) francs FCA</b> avec un délai d'exécution de vingt-huit (28) jours par commande.</p>							

## Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N° 2024-003/MESRI/SG/DMP DU 08 février 2024 pour l'acquisition de serveurs pour la gestion des fichiers, du courrier messagerie et pour le SGBD au profit du MESRI : Financement : budget de l'Etat, exercice 2024 ; Publication : quotidien des marchés publics N°3814 du 14/02/2024 ; date de dépouillement : 28/02/2024. Date de délibération : 28/02/2024. Nombre de plis reçus : quatre (04).						
Soumissionnaires	Montant(s) lu publiquement HTVA et TTC	Montant(s) corrigé en HTVA et en TTC	Ajustement (1/1000)*(60-14)* montant TTC	Montant ajusté TTC	Observations	Classement
AXEL	16 965 820 20 019 668	16 965 820 20 019 668	-	-	Non conforme : 20 019 668 F TTC inférieur à 0,85M = 20 533 390 F TTC est anormalement basse au maximum.	Non classée
IPCO SARL	20 085 000 23 700 300	20 085 000 23 700 300	1 090 214	24 790 514	Conforme	1 <sup>er</sup>
ENERLEC	20 708 000 24 435 440	Non corrigée	-	-	Non conforme : -Absence de précision sur l'hyperviseur -Stockage 2 disques SSD 1,8 pouce (manque de précision de la capacité des disques) 4 disques SAS 2,5 pouces 7 200 t/min near-line (manque de précision de la capacité des disques) -atelier de maintenance non fourni	Non classée
SLCGB SARL	21 150 000 24 957 000	21 150 000 24 957 000	1 148 022	26 105 022	Conforme	2 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire</b> : IPCO Sarl pour un montant HTVA de vingt millions sept cent huit mille (20 708 000) F CFA soit un montant TTC de vingt-trois millions sept cent mille trois cents (23 700 300) F CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.						

### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

#### FICHE SYNTHETIQUE RECTIFICATIVE SUITE A UN RECOURS PREALABLE PORTANT SUR LE LOT 1

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2024-003/MENAPLN/SG/DMP DU 29/11/2023 pour l'acquisition des vivres pour la restauration des candidats déplacés du baccalauréat de la session de 2024 ; Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ;  
Publication : Revue des Marchés Publics N° 3775 du 21/12/2023 ;  
Nombre de concurrents : quatre (04) ; Date de dépouillement : 22/01/2024 ; Date de délibération : 04/03/2024 ;  
Références convocations : lettre N°2024- 00030/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 01/03/2024.

**Lot 1 : Acquisition de vivres (riz, haricot, attiéké et huile) pour la restauration des candidats déplacés du baccalauréat de la session de 2024**

N°	Soumissionnaires	Montants lu en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations [66 256 982 - 89 641 799 ]
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	C.G.B	-	80 868 500	77 345 000	80 868 500	Conforme et qualifié
2	DIVINE TOUCH SERVICES	66 457 000	-	66 457 000	69 697 000	Conforme et qualifié
3	ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE	63 060 000	74 410 800	63 060 000	71 030 400	Correction du montant de la TVA de 11 350 800 à 7 970 400 car les items 1 ; 2 et 4 sont exemptés de la TVA. Conforme et qualifié <b>Classé 1<sup>er</sup></b>
4	SIF NEGOCE INTERNATIONAL	-	71 898 000	69 306 000	71 898 000	Conforme et qualifié
<b>Attributaire</b>		ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE pour un montant de soixante-onze millions trente mille quatre cents (71 030 400) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.				
<b>Lot 2 : acquisition de vivres (pâtes alimentaires, tomate, thé, café, sucre et lait en poudre) pour la restauration des candidats déplacés du baccalauréat de la session de 2024</b>						
N°	Soumissionnaires	Montants lu en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations [98 364 584 - 133 081 496]
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	C.G.B	-	171 118 500	-	-	Montant hors enveloppe <b>Non conforme</b>
2	SIF NEGOCE INTERNATIONAL	-	113 657 600	-	113 657 600	Conforme et qualifié <b>Classé 1<sup>er</sup></b>
<b>Attributaire</b>		SIF NEGOCE INTERNATIONAL pour un montant de cent treize millions six cent cinquante-sept mille six cents (113 657 600) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix : N°2023-006F/MEEA/SG/DMP du 24/01/2024 pour l'entretien et la réparation de deux (02) et quatre (04) roues et l'acquisition de pneus et batterie au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2024

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3804 du mercredi 31/01/2024

Date de dénouement : 09 février 2024 - Nombre de soumissionnaires : Quatorze (14) - Nombre de lots : deux (02)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
<b>Lot 1 : entretien et réparation de matériels roulants à quatre (04) roues au profit de la DGRE</b>						
GKABA SARL	Mini: 7 769 000 Maxi: 15 138 000	Mini: - Maxi: -	Mini: 7 769 000 Maxi: 15 138 000	Mini: - Maxi: -	Conforme	1 <sup>er</sup>
GARAGE WENPOUIRE	Mini: - Maxi: -	Mini: 9 016 380 Maxi: 17 970 220	Mini: - Maxi: -	Mini: 8 908 183 Maxi: 17 754 577	Non conforme : Critères de post qualification Echantillon ou prospectus exigé pour l'item portant le signe (a) non fourni	-
GATS	Mini: - Maxi: -	Mini: 7 273 520 Maxi: 14 669 760	-	-	Non conforme - pas de proposition de marque pour tous les items ; - l'expérience globale du chef garagiste est de trois (03) années alors qu'il est demandé une expérience globale de cinq (05) années dans le domaine. Diplôme de la session 2021 ; Critères de post qualification Echantillon ou prospectus exigé pour l'item portant le signe (a) non fourni	-
ATOME SARL	Mini: - Maxi: -	Mini: 10 608 200 Maxi: 17 464 000	Mini: - Maxi: -	Mini: 10 608 200 Maxi: 17 464 000	Conforme	3 <sup>e</sup>
SOGEMAT-BF	Mini: 9 090 000 Maxi: 14 900 000	Mini: - Maxi: -	Mini: 9 090 000 Maxi: 14 900 000	Mini: - Maxi: -	Conforme	4 <sup>e</sup>
GARAGE DE L'AMITIE ZOMBRA	Mini: 7 687 000 Maxi: 12 347 500	Mini: - Maxi: -		-	Non conforme pas de proposition de marque pour tous les items	-
GARAGE WENDMI	Mini: 8 102 500 Maxi: 12 862 500	Mini: - Maxi: -	Mini: 8 090 500 Maxi: 12 838 500	Mini: - Maxi: -	Non conforme Critères de post qualification - Echantillon ou prospectus exigé pour l'item portant le signe (a) non fourni ; - Engagement à restituer l'ensemble des pièces de rechange après chaque réparation non fournie Erreur sur la concordance du montant en chiffre (26 000) et en lettre (20 000) de l'item 4 (PEUGEOT 301 11 AA 7774 BF, PEUGEOT 301 11 AA 7810 BF) Ces erreurs ont engendré une variation du montant minimum de - 12 000 (0,14 %) et maximum de - 24 000 (0,01 %)	-
GARAGE ZAMPALIGRE	Mini: 7 626 208 Maxi: 11 983 308	Mini: 8 998 925 Maxi: 14 140 303	Mini: 7 626 208 Maxi: 11 983 308	Mini: 8 998 925 Maxi: 14 140 303	Non conforme En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GARAGE ZAMPALIGRE est déclarée anormalement basse au maximum car le montant maximum TTC de l'offre (14 140 303 FCFA) est inférieur au seuil minimum (14 836 248 FCFA).	-
GARAGE ZOUNGRANA	Mini: - Maxi: -	Mini: 8 246 135 Maxi: 17 918 005	Mini: - Maxi: -	Mini: 8 246 135 Maxi: 17 918 005	Non conforme En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GARAGE	-

## Résultats provisoires

					ZOUNGRANA est déclarée anormalement basse au minimum car le montant minimum TTC de l'offre (8 246 135 FCFA) est inférieur au seuil minimum (8 899 290 FCFA).	
GROUPE NOUVELLE ET SERVICES	Mini: 9 494 000 Maxi : 15 215 000	Mini: Maxi :	Mini: 9 494 000 Maxi : 15 215 000	Mini: Maxi :	Conforme	2 <sup>e</sup>
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Mini: - Maxi : -	Mini: 8 832 837 Maxi : 16 242 529	Mini: - Maxi : -	Mini: 8 577 612 Maxi : 16 592 418	<p>Non conforme</p> <p>En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GARAGE SAWADOGO ALPHONSE est déclarée anormalement basse au minimum car le montant minimum TTC de l'offre (8 577 612 FCFA) est inférieur au seuil minimum (8 899 290 FCFA).</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (44 000) et en lettre (120 000) de l'item 7 (TOYOTA Pick-up);</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (44 000) et en lettre (120 000) de l'item 8 (TOYOTA Pick-up);</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (88 800) et en lettre (66 600) de l'item 11 (TOYOTA Pick-up);</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (88 800) et en lettre (66 600) de l'item 12 (TOYOTA Pick-up);</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (15 000) et en lettre (175 500) de l'item 8 (PEUGEOT);</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (33 000) et en lettre (5 000) de l'item 2 (TOYOTA LAND CRUISER);</p> <p>Erreur sur la concordance du montant en chiffre (88 800) et en lettre (88 008) de l'item 13 (TOYOTA LAND CRUISER).</p> <p>Ces erreurs ont engendré une variation du montant minimum de - 255 225 (2,98 %) et maximum de + 349 889 (2,11 %).</p>	-
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GKABA SARL pour un montant minimum hors TVA de sept millions sept cent soixante-neuf mille (7 769 000) F CFA et pour un montant maximum hors TVA de quinze millions cent trente-huit mille (15 138 000) F CFA pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.</b>					
<b>Lot 2 : acquisitions de pneus et batteries au profit de la DGRE</b>						
GKABA SARL	Mini: 7 260 000 Maxi : 9 155 000	Mini: - Maxi : -	Mini: 7 260 000 Maxi : 9 155 000	Mini: - Maxi : -	Conforme	4 <sup>e</sup>
NOBILO BURKINA	Mini: 5 290 000 Maxi : 6 675 000	Mini: - Maxi : -	Mini: 5 290 000 Maxi : 6 675 000	Mini: - Maxi : -	<p>Non conforme</p> <p>En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de NOBILO BURKINA est déclarée anormalement basse au</p>	-

## Résultats provisoires

					minimum et au maximum : - au minimum : le montant minimum TTC de son offre (6 242 200F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (6 945 219 F.CFA) ; - au maximum : le montant maximum TTC de son offre (7 876 500F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (8 796 227F. CFA).	
ATOME SARL	-	Mini: 7 929 600 Maxi : 10 030 000	-	Mini: 7 929 600 Maxi : 10 030 000	Conforme	1 <sup>er</sup>
SOEMAT-BF	Mini: 7 000 000 Maxi : 8 850 000	Mini Maxi :	Mini: 7 000 000 Maxi : 8 850 000	Mini Maxi :	Conforme	3 <sup>e</sup>
GARAGE WENDMI	Mini: 6 885 000 Maxi : 8 700 000	-	Mini: 6 885 000 Maxi : 8 700 000	-	Conforme	2 <sup>e</sup>
GARAGE ZOUNGRANA	Mini: Maxi :	Mini: 6 702 400 Maxi : 8 673 000	Mini: Maxi :	Mini: 6 702 400 Maxi : 8 673 000	Non conforme En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GARAGE ZOUNGRANA est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : - au minimum : le montant minimum TTC de son offre (6 702 400 F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (6 945 219 F.CFA) ; - au maximum : le montant maximum TTC de son offre (8 673 000F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (8 796 227F. CFA).	-
PK	Mini: 7 175 000 Maxi : 9 285 000	-	Mini: 5 768 700 Maxi : 7 465 140	Mini: Maxi :	Non conforme En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de la PK est déclarée anormalement basse au minimum : le montant minimum TTC de son offre (6 807 066F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (6 945 219 F CFA).	-
CEP SARL	Mini: 5 775 000 Maxi : 7 325 000	-	Mini: 5 775 000 Maxi : 7 325 000	-	Non conforme En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de CEP SARL est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : - au minimum : le montant minimum TTC de son offre (6 814 500F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (6 945 219 F.CFA) ; - au maximum : le montant maximum TTC de son offre (8 643 500F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (8 796 227F. CFA).	-
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Mini: Maxi :	Mini: 6 947 179 Maxi : 8 797 549	Mini: Maxi :	Mini: 6 947 179 Maxi : 8 797 549	Conforme Demande de retrait de son offre suivant sa lettre N° 2024-003/GSA du 09/02/2024	-
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>ATOME SARL pour un montant minimum TTC de sept millions neuf cent vingt-neuf mille six cents (7 929 600) F CFA et pour un montant maximum TTC de dix millions trente mille (10 030 000) F CFA pour un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.</b>					

## Résultats provisoires

Demande de prix n°2024-008F/MEEA/SG/DMP du 25/01/2024 pour le gardiennage des bâtiments administratifs au profit du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) - Financement : Budget de l'État-exercice 2024  
Publication de l'Avis : : Quotidien des Marchés Publics n°3804 du mercredi 31 janvier 2024 - Date d'ouverture : 09 février 2024  
Nombre de plis reçus : seize (16) - Nombre de lots : trois (03)

### Lot 1 : Gardiennage des bâtiments administratifs au profit de la DGEF ; de la DGIH et de la DGRE.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rangs
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BPS Protection SARL		Mini: 7 907 263 Maxi: 31 629 050		Mini: 7 907 263 Maxi: 31 629 050	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de BPS Protection SARL est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (31 629 050 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (32 050 255 FCFA).	-
LIONS SECURITY SARL		Mini: 7 983 231 Maxi: 31 932 924		Mini: 7 983 231 Maxi: 31 932 924	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de LIONS SECURITY SARL est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (31 932 924 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (32 050 255 FCFA).	-
ASPG	Mini: 6 867 000 Maxi: 27 468 000	Mini: 8 103 060 Maxi: 32 412 240	Mini: 6 867 000 Maxi: 27 468 000	Mini: 8 103 060 Maxi: 32 412 240	Conforme	2ème
MKS SARL	-	Mini: 10 643 364 Maxi: 40 398 480		Mini: 10 099 620 Maxi: 40 398 480	Conforme (Item 2.3 le nombre de mois minimum est de 3 mois au lieu de 6 mois entraînant une variation négative de 543 744 FCFA du montant minimum TTC, soit un pourcentage d'erreur de -5,38%)	5ème
YIDOU SERVICE	-	Mini: 8 145 540 Maxi: 32 582 160		Mini: 8 145 540 Maxi: 32 582 160	Conforme	3ème
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	-	Mini: 7 986 240 Maxi: 31 944 960		Mini: 7 986 240 Maxi: 31 944 960	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (31 944 960 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (32 050 255 FCFA).	-
MAXIMUM Protection		Mini: 8 033 658,3 Maxi: 32 134 633,2		Mini: 8 033 658,3 Maxi: 32 134 633,2	Conforme	1èr
SECUSUR	Mini: 8 037 000 Maxi: 30 540 000		Mini: 7 635 000 Maxi: 30 540 000		Conforme (Item 2.3 le nombre de mois minimum est de 3 mois au lieu de 6 mois entraînant une variation négative de 402 000 FCFA du montant minimum HT, soit un pourcentage d'erreur de -4,46%.)	4ème
A.COS.PRO	Mini: 7 548 000 Maxi: 30 192 000				Non Conforme : CV de tous les superviseurs non fournis ; Diplôme du contrôleur de nuit SAWADOGO Jean Claude non fourni ; CV de tous les contrôleurs non fournis. Absence de la carte grise de la moto ; -Absence de permis de port ou de détention d'arme	-
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MAXIMUM Protection pour un montant minimum de six millions huit cent huit mille cent quatre-vingt-cinq (6 808 185) Francs CFA HTVA soit huit millions trente-trois mille six cent cinquante-huit virgule trois (8 033 658, 3) Francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-sept millions deux cent trente-deux mille sept cent quarante (27 232 740) Francs CFA HTVA soit trente-deux millions cent trente-quatre mille six cent trente-trois virgule deux (32 134 633,2) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.</b>					

## Résultats provisoires

<b>Lot 2 : gardiennage des bâtiments administratifs au profit de la DGAEUE et du SP/CNDD</b>						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rangs
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ASIW SARL	Mini: 3 495 000 Maxi : 13 980 000		Mini: 3 495 000 Maxi : 13 980 000		Conforme	6ème
BPS Protection SARL		Mini: 4 266 408 Maxi :17 065 632		Mini:4 266 408 Maxi:17 065 632	Conforme	7ème
LIONS SECURITY SARL	-	Mini: 3 603 720 Maxi:14 414 880		Mini: 3 603 720 Maxi: 14 414 880	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de LIONS SECURITY SARL est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (14 414 880 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (14 537 286 FCFA).	-
ASPG	Mini: 3 089 400 Maxi: 12 357 600	Mini: 3 645 492 Maxi: 14 581 968	Mini: 3 089 400 Maxi: 12 357 600	Mini: 3 645 492 Maxi: 14 581 968	Conforme	2ème
MKS SARL		Mini: 4 555 980 Maxi: 18 223 920		Mini: 4 555 980 Maxi: 18 223 920	Conforme	8ème
YIDOU SERVICE	-	Mini: 3 639 120 Maxi : 14 556 480		Mini: 3 639 120 Maxi : 14 556 480	Conforme	1er
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	-	Mini: 3 745 320 Maxi : 14 981 280		Mini: 3 745 320 Maxi : 14 981 280	Conforme	5ème
NPS	Mini: 3 090 000 Maxi : 12 360 000		Mini: 3 090 000 Maxi : 12 360 000		Conforme	3ème
SO SE REF SARL	Mini: 3 096 000 Maxi : 12 384 000		Mini: 3 096 000 Maxi : 12 384 000		Conforme	4ème
MAXIMUM Protection		Mini: 3 574 692 Maxi:14 298 768		Mini: 3 574 692 Maxi:14 298 768	Conforme techniquement Non conforme financièrement : en application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de MAXIMUM Protection est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (14 298 768 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (14 537 286 FCFA).	-
SECUSUR	Mini: 2 786 000 Maxi: 12 168 000		Mini: 2 786 000 Maxi: 15 144 000		Erreur de sommation au niveau du maximum entrainant une variation positive de 2 976 000 F CFA soit un taux de 17%.	-
ATTRIBUTAIRE	YIDOU SERVICE pour un montant minimum de trois millions quatre-vingt-quatre mille (3 084 000) Francs CFA HTVA soit trois millions six cent trente-neuf mille cent vingt (3 639 120) Francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions trois cent trente-six mille (12 336 000) Francs CFA HTVA soit quatorze millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt (14 556 480) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande					
<b>Lot 3 : Gardiennage des bâtiments administratifs au profit de la DGPE</b>						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rangs
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LIONS SECURITY SARL		Mini: 2 400 120 Maxi: 9 600 480		Mini: 2 400 120 Maxi: 9 600 480	Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de LIONS SECURITY SARL est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (9 600 480 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (9 758 594 FCFA).	-
MKS SARL	-	Mini: 3 072 720 Maxi:12 290 880		Mini :3 072 720 Maxi:12 290 880	Conforme	6ème
YIDOU SERVICE		Mini :2 467 380 Maxi: 9 869 520		Min :2 467 380 Maxi :9 869 520	Conforme	3ème
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES		Mini: 2 513 400 Maxi:10 053 600		Mini: 2 513 400 Max: 10 053 600	Conforme	4ème

## Résultats provisoires

NPS	Mini: 2 073 600 Maxi :8 294 400		Mini: 2 073 600 Maxi :8 294 400		Conforme	2ème
AKAN GLOBAL	Mini :2 031 552 Maxi :8 126 208		Mini :2 031 552 Maxi: 8 126 208		Conforme techniquement Non conforme financièrement : En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de AKAN GLOBAL est déclarée anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (9 588 925 FCFA) est inférieur au seuil minimum TTC (9 758 594 FCFA).	-
OMNI SERVICE	Mini: 1 956 598 Maxi: 8 286 768		Mini: 2 071 692 Maxi: 8 286 768		Conforme	1èr
BASE		Mini: 3 761 200 Maxi: 11 044 800		Mini: 3 761 200 Maxi: 11 044 800	Conforme	5ème
SECUSUR	Mini :1 831 500 Maxi: 7 326 000		Mini: 1 831 500 Maxi: 7 326 000		Non conforme : une erreur de sommation au niveau du maximum entraînant une variation positive du montant minimum de 607 500F CFA soit un taux de 21% et du montant maximum 2 430 000F CFA soit un taux de 21%.	-
BPS Protection SARL		Mini:2 421 360 Maxi: 9 685 440			Non Conforme : Absence d'attestation de formation du contrôleur SAWADOGO W. Théodore.	-
SOCIETE WEND N'A ZAADO	Mini :2 232 000 Maxi :8 928 000				Non Conforme : - items 17, 19, 20, 21 et 22 : non-respect des horaires : 6h à 18h proposées au lieu de 18h à 6h demandées ;	-
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>OMNI SERVICE pour un montant minimum d'un million neuf cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1 956 598) Francs CFA HTVA soit deux millions quatre cent quarante-quatre mille cinq cent quatre dix-sept (2 444 597) Francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions deux cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante-huit (8 286 768) Francs CFA HTVA soit neuf millions sept cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-six (9 778 386) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.</b>					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

APPEL D'OFFRES RESTREINT N°2023-028F/MARAH/SG/DMP du 15/12/2023 SUIVANT AUTORISATION N°2023-001431/MARAH/CAB DU 07/12/2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES AU PROFIT DU PROJET D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU BURKINA FASO (PURPA-BF). - FINANCEMENT : Prêt FAT N°5900150003504  
Lettre d'invitation de la CAM N°2024-0002/MARAH/SG/DMP du 15/01/2024 - Nombre de plis : Trois (03)  
Date de dépouillement : lundi 22 janvier 2024

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
		HT-HD		HT-HD			
01	NS AUTO	58 000 000		58 000 000		Conforme	1 <sup>er</sup>
02	CFAO MOTORS	59 780 000		59 780 000		Conforme	2 <sup>ème</sup>
03	GRAND JAPON	61 250 000		61 250 000		Conforme	3 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire</b>		<b>NS AUTO pour un montant de cinquante-huit millions (58 000 000) FCFA HT-HD avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>					

### SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Demande de prix n°2024-002/SONAGESS/DG/DMP du 22/02/2024 pour les travaux de réalisation / réhabilitation de neuf (09) douches (Kaya, Ouahigouya Site1, Ouahigouya Site 2, Diébougou, Tenkodogo, Koudougou, Fada, Gaoua et Banfora) et de cinq (05) latrines (Kaya, Ouaga, Banfora, Diébougou et Gaoua) au profit de la SO.NA.GE. S. S  
Financement : BUDGET SONAGESS -EXERCICE 2024 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n° 3823 du mardi 27 février 2024  
Date de dépouillement : 06 mars 2024 –  
Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n°2024-0153/SONAGESS/DG/DMP du 28/02/2024  
Nombre de lot : 02 - Nombre de soumissionnaires : Trois (03)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
		<b>Lot 1 : Travaux de construction de neuf (9) blocs de douches-puisards à deux (2) postes dans les centres de la SO.NA.GE. S. S (Kaya, Ouahigouya site 1, Ouahigouya site 2, Diébougou, Tenkodogo, Koudougou, Fada N'Gourma, Gaoua et Banfora) au profit de la SONAGESS</b>					
1	GENERALE DES TRAVAUX DU BURKINA FASO GETRA-BF/SARL	17 567 609	-	17 567 609	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
2	GENERALE DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA /SARL	-	18 829 757	-	18 829 757	Non conforme car le matériel proposé est insuffisant pour l'ensemble des sites : Exemples : Une (01) bétonnière fournie au lieu de 09 demandées, Deux (02) ensembles d'échafaudage fournis au lieu de 09 demandés.	Non classé
<b>Attributaire : GENERALE DES TRAVAUX DU BURKINA FASO GETRA-BF/SARL pour un montant HTVA de dix-sept millions cinq cent soixante-sept mille six cent neuf (17 567 609) F CFA pour un délai d'exécution de cent vingt (120) jours. Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 19 523 250 F CFA TTC et seuil Offre anormalement élevée = (1,15*M) : 26 413 809 F CFA TTC. Montant prévisionnel du lot 24 461 030 F CFA TTC</b>							
<b>Lot 2 : Travaux de construction de cinq (5) latrines VIP à deux (2) postes dans les centres de la SO.NA.GE. S. S (Kaya, CNSAO (Ouaga), Gaoua, Banfora et Diébougou) au profit de la SONAGESS.</b>							
1	GENERALE DES TRAVAUX DU BURKINA FASO GETRA-BF/SARL	10 694 660	-	10 694 660	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
2	RENAISSANCE GLOBAL SERVICE SARL	9 989 158	-	9 989 158	-	Non Conforme le personnel proposé est très insuffisant. Exemples : Un (01) plombier proposé au lieu de cinq (05) demandés, Trois (03) ouvriers qualifiés proposés au lieu de quinze (15) ouvriers qualifiés demandés. Aussi l'agrément technique fourni B3 (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Hauts-Bassins et Plateau Central) ne couvre pas les régions du sud-Ouest et du Centre-Nord.	Non classé
3	GENERALE DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA /SARL	-	11 680 305	-	11 680 305	Non conforme pour n'avoir fourni le matériel suivant : groupe électrogène, bétonnière, ensemble d'échafaudage et de citerne à eau. Certains matériels quand ils sont fournis sont insuffisants : 02 vibreurs fournis au lieu de 05 demandés.	Non classé
<b>Attributaire : GENERALE DES TRAVAUX DU BURKINA FASO GETRA-BF/SARL pour un montant HTVA de dix millions six cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante (10 694 660) F CFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 11 884 022 F CFA TTC et seuil Offre anormalement élevée = (1,15*M) : 16 078 383 F CFA TTC. Montant prévisionnel du lot 14 888 970 F CFA TTC</b>							

## Résultats provisoires

### FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA (FSR-B)

DEMANDE DE PROPOSITION ACCELEREE POUR LE SUIVI-CONTROLE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE SIX POSTES DE PEAGE ET DE CONSTRUCTION DU POSTE DE PEAGE DE BITTOU, AU PROFIT DU FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA

Financement : budget FSR-B, gestion 2024 - Date d'ouverture des plis : 0202/2024 - Date de délibération : 23/02/2024

Nombre de plis reçus : 06 - Note technique minimale : 75/100 points

#### Lot 1 : Contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction avec clôture du poste de péage de Bittou

Consultants	Expérience pertinentes du consultant /10 pt	Approche technique et méthodologie/8pts	Plan de travail/ 6Pts	Organisation et personnel/ 6Pts	Participation de ressortissants nationaux (05 points)	Transfert de compétence (05 points)	Qualification du personnel clé pour la mission (60 points)	Total des points / 100	Observations	Classement
MEMO SARL	10	07	06	05,5	05	05	60	98,5	Retenu pour la suite de la procédure	1 <sup>er</sup>
B2I	10	06	05	05	05	05	60	96	Retenu pour la suite de la procédure	4 <sup>e</sup>
Groupement INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL / CIC SARL	10	07	05	05	05	05	60	97	Retenu pour la suite de la procédure	3 <sup>e</sup>
Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT	10	06,5	06	05	05	05	60	97,5	Retenu pour la suite de la procédure	2 <sup>e</sup>
Groupement AFRIK CONSULT / BETA-IC INGENIERIE EXPERTISE / INGEC-IC	10	06	05	05	05	05	60	96	Retenu pour la suite de la procédure	4 <sup>ex</sup>

#### Lot 2 : Contrôle à pied d'œuvre des travaux de rénovation des postes de péage de Bindé, Sapaga, Pabré et Kongoussi

Consultants	Expérience pertinentes du consultant /10 pt	Approche technique et méthodologie/8pts	Plan de travail/ 6Pts	Organisation et personnel/ 6Pts	Participation de ressortissants nationaux (05 points)	Transfert de compétence (05 points)	Qualification du personnel clé pour la mission (60 points)	Total des points / 100	Observations	Classement
MEMO SARL	10	07	06	05,5	05	05	60	98,5	Retenu pour la suite de la procédure	1 <sup>er</sup>
B2I	10	06	05	05	05	05	60	96	Retenu pour la suite de la procédure	4 <sup>e</sup>
Groupement INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL / CIC SARL	10	07	05	05	05	05	60	97	Retenu pour la suite de la procédure	3 <sup>e</sup>
Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT	10	06,5	06	05	05	05	60	97,5	Retenu pour la suite de la procédure	2 <sup>e</sup>
Groupement AFRIK CONSULT / BETA-IC INGENIERIE EXPERTISE / INGEC-IC	10	06	05	05	05	05	60	96	Retenu pour la suite de la procédure	4 <sup>ex</sup>

#### Lot 3 : Contrôle à pied d'œuvre des travaux de rénovation des postes de péage de Pâ et de Diébougou-Gaoua

Consultants	Expérience pertinentes du consultant /10 pt	Approche technique et méthodologie/8pts	Plan de travail/ 6Pts	Organisation et personnel/ 6Pts	Participation de ressortissants nationaux (05 points)	Transfert de compétence (05 points)	Qualification du personnel clé pour la mission (60 points)	Total des points / 100	Observations	Classement
MEMO SARL	10	07	06	05,5	05	05	60	98,5	Retenu pour la suite de la procédure	1 <sup>er</sup>
B2I	10	06	05	05	05	05	60	96	Retenu pour la suite de la procédure	4 <sup>e</sup>
Groupement	10	07	05	05	05	05	60	97	Retenu pour la	3 <sup>e</sup>

## Résultats provisoires

INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL / CIC SARL										suite de la procédure	
Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT	10	06,5	06	05	05	05	60	97,5		Retenu pour la suite de la procédure	2e
Groupement AFRIK CONSULT / BETA-IC INGENIERIE EXPERTISE / INGEC-IC	10	06	05	05	05	05	60	96		Retenu pour la suite de la procédure	4ex
Groupement MASSIVE DYNAMIC SARL / Agence CAURI / ENGS SARL	10	05,5	05	05	05	05	50	85,5		Conducteur des travaux : COULI BALY Gérard n'a aucun projet Similaire Retenu pour la suite de la procédure	6e

### MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

**MANIFESTATION D'INTERET N° 2024-001/MUAFH/SG/DMP DU 21 FEVRIER 2024 RELATIVE A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES POUR L'EVALUATION DE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DU GRAND OUAGA (SDAGO)-HORIZON 2025.**

Financement : **Budget de FAU, exercice 2024** Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : **N°2024-045/MUAFH/SG/DMP/SMT-PI du 04 mars 2024** ; Nombre de plis reçus : **03** ; Nombre de plis arrivés hors délais : **00** ;  
Date d'ouverture des plis : **07 mars 2024**, Publication : **Quotidien des Marchés Publics n°3821 du 23 février 2024 et du 3827 du 04 mars 2024** Date de délibération : **13 mars 2024**

Critères  Nom des consultants	Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations <b>(10 points)</b>	Nombre d'années d'expérience du cabinet <b>(10 points)</b>	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues <b>(30 points)</b>	Organisation technique et managériale du cabinet <b>(15 points)</b>	Qualification générales et nombre de personnels professionnels exigés. <b>(35 points)</b>	Score Total <b>(100 points)</b>	Classement <b>(avec un score minimum requis de 70/100 points)</b>
<b>Groupement AAPUI/ARCADE</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>13,5</b>	Diplôme fourni non conforme (Master en management des projets) pour l'Expert-analyste socio-économiste Attestation de spécialiste SIG non fournie <b>24</b>	<b>87,5</b>	<b>3<sup>ème</sup></b> Retenu pour la suite de la procédure
<b>Agence perspective</b>	Agrément non fourni <b>05</b>	<b>10</b>	Marché similaire en étude de recherche dans le domaine de l'urbanisme non justifié <b>26</b>	<b>13,5</b>	<b>35</b>	<b>89,5</b>	<b>2<sup>ème</sup></b> Retenu pour la suite de la procédure
<b>Groupement CINTEH / G2 CONCEPTION</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>35</b>	<b>99</b>	<b>1<sup>er</sup></b> Retenu pour la suite de la procédure

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC/ AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE

**Demande de prix** N°2024-01/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRM du 14/02/2024 pour la fourniture de pause-café, pause-café renforcée et pause déjeuner au profit de l'Agence de l'Eau du Nakanbé ; **Financement** AEN, Exercice 2024 ;  
**Date de publication de l'avis** : Quotidien N°3814 du mercredi 14 février 2024 ;  
**Convocation de la CAM** : lettre N°2024-020/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRM du 26/02/2024 ;  
**Date de délibération** : 01 mars 2024 ; **Nombre de plis reçus** : 07.

#### Lot 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner dans les régions du Plateau Central, Centre-Est et Centre-Nord au profit de l'AEN

Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ECOF DISTRIBUTION ET SERVICES SARL	Mini : 3 497 500 Maxi : 10 495 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> : Un Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP) fourni pour la cheffe cuisinière <b>SAWADOGO Samiratou</b> au lieu d'un BAC+2 demandé dans le dossier ; les documents administratifs (ASF, CNSS, DRTSS, AJT, CNF, RCCM) n'ont pas été fournis malgré la lettre de demande de complément N°2024-022/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRM du 28/02/2024 ; Une attestation délivrée par le Directeur régional de la culture, du tourisme du plateau central au lieu d'un arrêté portant autorisation d'exploiter un restaurant délivré par le Ministre en charge du tourisme demandé
CENTRE DE CONFERENCE YELBA DE ZINIARE	Mini : 3 925 000 Maxi : 11 750 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> : <b>OUEDRAOGO Zalissa</b> occupe le poste de Gérante et de cheffe cuisinière. Son CV et son attestation de travail non fournis ; pas de personnel fourni pour les deux (02) postes de cuisiniers ; deux (02) serveuses fournies au lieu de trois (03) demandés dans le dossier
GROUPE BUSINESS HEAVEN	Mini : 3 900 000 Maxi : 11 800 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> : Les CV du personnel non fournis ; le permis de conduire du chauffeur non fourni ; attestation de mise à disposition de la voiture particulière NISSAN (11 HL 6169) non fournie ; la liste notariée du petit matériel ou reçu d'achat non fourni ; documents administratifs non fournis (CNSS, DRTSS) ; Arrêté portant autorisation d'exploiter un restaurant délivré par le Ministre en charge du tourisme non fourni
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>INFRUCTUEUX</b>				

## Résultats provisoires

Lot 2 : Fourniture de pause-café et pause-café renforcée dans les régions du Centre et Nord au profit de l'AEN					
Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ECOF DISTRIBUTION ET SERVICES SARL	Mini : 2 265 000 Maxi : 6 007 500	-	-	-	<b>Non conforme</b> : les documents administratifs (ASF, CNSS, DRTSS, AJT, CNF, RCCM) n'ont pas été fournis malgré la lettre de demande de complément N°2024-022/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRM du 28/02/2024 ; Attestation délivrée par le Directeur régional de la culture, du tourisme du plateau central au lieu d'un arrêté portant autorisation d'exploiter un restaurant délivré par le Ministre en charge du tourisme
LES DELICES DE KOUDOUGOU	Mini : 2 600 000 Maxi : 6 900 000	Mini : 2 860 000 Maxi : 7 590 000	Mini : 2 600 000 Maxi : 6 900 000	Mini : 2 860 000 Maxi : 7 590 000	<b>Conforme</b> : 1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>LES DELICES DE KOUDOUGOU</b> pour un montant minimum de <b>deux millions six cent mille (2 600 000) Francs CFA HTVA</b> soit <b>deux millions huit cent soixante mille (2 860 000) Francs CFA TTC</b> et un montant maximum de <b>six millions neuf cent mille (6 900 000) Francs CFA HTVA</b> soit <b>sept millions cinq cent quatre-vingt-dix mille (7 590 000) Francs CFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours</b> par commande				
Lot 3 : Fourniture de pause-café et pause-café renforcée dans la région du Centre-Ouest au profit de l'AEN					
Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
OSWE SERVICE	Mini : 1 430 000 Maxi : 4 900 000	-	Mini : 1 430 000 Maxi : 4 900 000	-	<b>Conforme</b> : 1 <sup>er</sup>
ASTA SERVICE	Mini : 1 100 000 Maxi : 3 800 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> : Un Diplôme de BAC fourni pour le chef cuisinier <b>BAMOGO Salam</b> au lieu d'un BAC+2 demandé dans le dossier ; le Certificat provisoire du diplôme de la cuisinière <b>SIMPORE Rihanatou</b> non valable (expiré le 31/12/2023) ; les documents administratifs (ASF, AJT, CNSS, DRTSS, CNF, RCCM) n'ont pas été fournis malgré la lettre de demande de complément N°2024-026/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRM du 28/02/2024; Arrêté portant autorisation d'ouverture d'un débit de boisson délivré par la Mairie au lieu d'un arrêté portant autorisation d'exploiter un restaurant délivré par le Ministre en charge du tourisme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>OSWE SERVICE</b> pour un montant minimum de <b>un million quatre cent trente mille (1 430 000) Francs CFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>quatre millions neuf cent mille (4 900 000) Francs CFA HTVA</b> , avec un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours</b> par commande				
Lot 4 : Fourniture de pause-café et pause-café renforcée dans la région du Centre-Sud au profit de l'AEN					
Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
RESIDENCE HOTELIERE SAGUEDBKIETA	-	Mini : 531 000 Maxi : 1 947 000	-	-	<b>Non conforme</b> : Diplôme du cuisinier <b>KINDA K. Vincent</b> non fourni ; Aucune expérience n'a été fournie dans les CV du personnel ; Arrêté portant autorisation d'exploiter un restaurant délivré par le Ministre en charge du tourisme non fourni ; certificat de désinfection non fourni
LES DELICES DE KOUDOUGOU	Mini : 615 000 Maxi : 2 260 000	Mini : 676 500 Maxi : 2 486 000	Mini : 615 000 Maxi : 2 260 000	Mini : 676 500 Maxi : 2 486 000	<b>Conforme</b> : 1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>LES DELICES DE KOUDOUGOU</b> pour un montant minimum de <b>six cent quinze mille (615 000) Francs CFA HTVA</b> soit <b>six cent soixante-seize mille cinq cents (676 500) Francs CFA TTC</b> et un montant maximum de <b>deux millions deux cent soixante mille (2 260 000) Francs CFA HTVA</b> soit <b>deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille (2 486 000) Francs CFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours</b> par commande				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

## Résultats provisoires

### CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

**Lot unique : DEMANDE DE PRIX N°2024-02/RCEN/CR/SG/PRM DU 05/02/2024 POUR L'ACQUISITION DE TABLES-BANCS POUR L'EQUIPEMENT DES ECOLES DE LA REGION DU CENTRE ;** Demande de prix N°2024-02/RCEN/CRC/SG/PRM du 05/02/2024 ; Quotidien de publication n°3817 du **lundi 19 février 2024 à la page 32** ; Lettre de convocation pour l'ouverture N°2024-02/RCEN/CR/SG/PRM DU 20/02/2024 ; Date d'ouverture des plis : **vendredi 23 février 2024** ; Nombre de plis reçus dans le délai : **09**. Nombre de plis reçu hors délai **00** ; **Financement : BUDGET CONSEIL REGIONAL DU CENTRE ; GESTION 2024.**

Soumissionnaires	Montants lus publiquement en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
APMA	27 140 900	-			Non classé	Conforme Anormalement bas
Société Burkina Israël	27 790 000	32 792 200			2è	Conforme
NAKO BTP	33 300 000	-			Non classé	Tube rond fermé de 30 au lieu de tube carré de 35 proposée, non conforme
JEHO NISSI SARL	-	31 877 700			Non classé	Conforme Anormalement bas
EKMF	27 500 000	-			1er	Conforme
AIMANE FAWAZE ET FRERES	32 685 000	-			6è	Conforme
SGBTP	-	38 468 000			5è	Conforme Absence de pièces administratives
ESM	31 600 000	-			4è	Conforme Absence de pièces administratives
AFRIK METAL	-	33 984 000			3è	Conforme Absence de pièces administratives
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISoire</b>	EKMF pour un montant HTVA de Trente et un millions cinq cent mille (31 500 000) francs CFA augmentation de 200 tables bancs au CP, d'un montant de 4 000 000 FCFA HTVA soit une variation de 14,54% avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Demande de prix N°2024-07/CTGD/M/SG/PRM du 18/01/2024 relative aux travaux de réalisation et de réhabilitation de forages dans la commune de Tanghin-Dassouri. **Financement : ressources transférées + budget communal gestion 2024 ; Publication N°3820 du jeudi 22 février 2024 ; Convocation CCAM N°2024-07/CTGD/M/SG/PRM du 26 février 2024 ; Date de dépouillement : 28/02/2024.**

**Lot1 : travaux de réalisation de trois forages positifs au lycée scientifique, au CSPS de Ballole et au village de Goghin I dans la commune de Tanghin-Dassouri.**

**Contrôle**

**0.85M : 13 122 501 TTC    1.15M : 17 753 972 TTC**

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise Wamalgré	12 600 000	14 868 000	-	-	1er	Conforme
SOCIETE WEN N'A ZAADO	10 455 000	12 336 900	10 435 000	12 313 300	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse Erreur de calcul au sous total 1: 2 988 000 au lieu de 2 968 500 avec une variation de 0,2%
ISIS BTP	-	12 498 324	-	-	Non classé	Non conforme Diplôme du maçon CAP maçonnerie non fourni Offre anormalement basse
STAR IMPORT EXPOR Sarl	-	15 930 472	-	-	2ème	Conforme

**Attributaire << Entreprise Wamalgré >> pour un montant de douze millions six cent mille (12 600 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

**Lot2 : travaux de réhabilitation de cinq forages dans les villages de la commune de Tanghin-Dassouri**

**Contrôle**

**0.85M : 7 635 246 TTC    1.15M : 10 330 174 TTC**

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
E S I	6 725 000	-	-	-	Non classé	Non conforme Camion serving complet non fourni
U K Drilling company	6 000 000	-	-	-	Non classé	Non conforme Non concordance des numéros des cartes grises des véhicules fourni et les numéros des cartes grises mentionné dans l'attestation de mise à disposition. Non concordance du nom de l'entreprise mentionné sur les cartes grises et l'entreprise qui a mis son matériel à disposition carte grise STAR IMPOR EXPORT Sarl mise à disposition : SNEHAM INDO AFRIC
Entreprise Wamalgré	7 000 000	-	-	-	4ème	Conforme
Balma Service International Sarl	7 500 000	-	-	-	5ème	Conforme
SIATA Sarl	6 550 000	7 729 000	-	-	1er	Conforme
Entreprise de construction Afrique Nouvel BTP	6 825 000	-	-	-	2ème	Conforme
SOCIETE WEN N'A ZAADO	6 900 000	8 142 000	-	-	3ème	Non conforme

**Attributaire << SIATA Sarl >> pour un montant de six millions cinq cent cinquante mille (6 550 000) francs CFA HTVA et de sept millions sept cent vingt-neuf mille (7 729 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

#### COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Demande de prix N°2024-03/CTGD/M/SG/PRM du 15/01/2024 relative à l'acquisition de consommables, de produits d'entretien, de matériels et de fournitures au profit des CSPS et de la mairie de Tanghin-Dassouri ; **Financement : budget communal, gestion 2024 ; Publication de l'avis : Quotien des Marchés Publics N°3804 du mercredi 31 janvier 2024 ; Date de dépouillement : 09 février 2024.**

*LOT1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la mairie*

**Contrôle :**

**Maximum : 0,85M= 3 962 553 TTC - 1,15M= 5 361 101 TTC**

**NB : le principe de calcul des offres anormalement basse ou élevées s'est appliqué sur le montant maximum.**

## Résultats provisoires

Montant de l'enveloppe financière : 5 000 000											
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				Rabais ou remise accordé	RANG	OBSERVATIONS
	minimum		maximum		minimum		maximum				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
COGESS	1 182 655		3 222 875		-		-		Néant	Non classé	Non Conforme - Spécification technique proposée pour l'item 3 non conforme : Cartouche d'encre pour photocopieur canon IR2535i Noir (C-EXV59) proposée à la place de celle demandée par la Dpx (cartouche d'encre pour photocopieur canon IR2535i Noir (C-EXV32)) -Prospectuce de l'item 3 du Dpx non fourni
LCF	1 222 500		3 230 000		-		-			Non classé	Non conforme pour offre anormalement basse
PAULAR SERVICE	1 405 000		3 680 000		-					Non classé	Non Conforme Non classé pour absence de pièces administratives (ASF ; CNSS, AJE, DRTSS, CNF ; AIRCCM) malgré la lettre S/N du 09/02/2024 pour complément de pièces.
ASTECH		1 871 480		4 863 960						Non classé	Non Conforme -Prospectus du consommable non fournis
GRACE CENTER	1 131 000		3 289 500		1 318 000		-		Néant	Non classé	Non conforme pour offre anormalement basse -Erreur de sommation sur le prix total minimum : pas d'incidence sur le maximum
AS EQUIPEMENT SARL		1 893 900		4 549 800	1 380 300	1 628 754	3 534 600	4 170 828	14%	Non classé	Non Conforme Non classé pour absence de pièces administratives (ASF ; CNSS, AJE, DRTSS, CNF ; AIRCCM) malgré la lettre S/N du 09/02/2024 pour complément de pièces.
ECO AFRIQUE	1 412 500		3 870 000		-		-			1er	Conforme

**ATTRIBUTAIRE << ECO ARIQUE >>** pour un montant minimum d'un million quatre cent douze mille cinq cent (1 412 500) francs CFA HTVA et un montant maximum de quatre millions quatre cent quarante mille (4 440 000) francs CFA HTVA après une augmentation des quantités maximum du consommables ci- après : huit (08) cartouches d'encre pour imprimante HP Laser jet pro MP M130 (17A) ; quatre (04) cartouches d'encre pour imprimante HP Laser jet p1606dn (78A) ; quatre (04) cartouches d'encre pour photocopieur 2630i (C-EXV59) et onze (11) cartouches d'encre pour photocopieur IR2425i (C-EXV60) soit une variation de 14,73% avec un délai d'exécution de quinze (15) jours/commande.

Lot2 : acquisition de produits d'entretien ménagers au profit de la mairie et des CSPS											
Contrôle :											
Maximum : 0,85M= 3 542 697 TTC – 1,15M= 4 793 060 TTC											
NB : le principe de calcul des offres anormalement basse ou élevées s'est appliqué sur le montant maximum.											
Montant de l'enveloppe financière : 4 000 000											
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				Rabais ou remise accordé	RANG	OBSERVATIONS
	minimum		maximum		minimum		maximum				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
MANSAL FULL SERVICES (MFS)	1 375 000		3 737 500		-		-		Néant	2ème	Conforme
AFRIK METAL		1 182 655		3 222 875	-	1 411 339	-	3 872 583	Néant	Non classé	Non conforme pour variation supérieur à 15% après correction -Discordance entre prix unitaire en lettre et en chiffre de l'item 12 du point 1 (200 FCFA chiffre contre 2000 en lettre) - Erreur de sommation du point 2 (total minimum : et maximum) - incidence : minimum +228 684 FCFA V°+19,34% et maximum 649 708 FCFA V° +20,16%
PLANETE SERVICE		1 728 700		5 485 680		1 844 434		5 021 986	8%	Non classé	Non conforme pour offre anormalement élevée. -Erreur de calcul sur le prix total minimum de l'item11 du point 1 (32 500 x8=260 000 FCFA et non 26 000 FCFA ; V°+15,97% mais sans

## Résultats provisoires

										incidence sur le prix total maximum.		
<b>CMP</b>	1 419 000		3 853 000		-					Néant	3ème	Conforme
<b>WARSI</b>	2 743 740		7 511 770		-	-	-	-		Néant	Non classé	Non conforme Non-respect du model du bordereau des prix unitaire : Prix unitaire en lettre non proposé.
<b>ECAF</b>	1 131 500		3 064 500		11 234 500			31 104 000		Néant	Non classé	Non conforme pour variation supérieur à 15% après correction. -Discordance entre prix unitaires en lettre et en chiffre de tous les items : incidence sur le montant maximum 28 039 500FCFA V <sup>+</sup> +914,98%
<b>POUTEERE NOOMA</b>		1 369 626		3 700 008				-		Néant	1er	Conforme
<b>ECO AFRIQUE</b>		2 032 000		5 558 000						Néant	Non classé	Non conforme Proposition technique de l'item 11 non conforme : Insecticide proposé 400 ml contre 750 ml demandé par le Dpx (volume proposé inférieur à celui demandé).

**ATTRIBUTAIRE << POUTEERE NOOMA (PN) >> pour un montant minimum d'un million trois cent soixante-neuf mille six cent vingt-six (1 369 626) francs CFA TTC et un montant maximum de trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt-huit (3 999 728) francs CFA TTC après une augmentation des quantités maximum des produits d'entretien ci-après : vingt (20) paquets de savon en poudre de 1 KG pour mairie ; cinq (05) paquets de savon en boule n°1 pour mairie soit une variation de 8,10% avec un délai d'exécution de quinze (15) jours/commande**

Lot3 : acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie et des CSPS.

Contrôle :

Maximum : 0,85M= 4 552 449 TTC – 1,15M= 6 159 195 TTC

NB : le principe de calcul des offres anormalement basse ou élevées s'est appliqué sur le montant maximum.

Montant de l'enveloppe financière : 5 500 000

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				Rabais ou remise accordé	RANG	OBSERVATIONS
	minimum		maximum		minimum		maximum				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
<b>MANSAL FULL SERVICES (MFS)</b>	1 848 700		4 435 475		-		-		Néant	5ème	Conforme
<b>AFRIK METAL</b>		1 790 473		4 377 210		-		-	Néant	Non classé	Non Conforme pour offre anormalement basse
<b>RACHI SERVICE</b>	1 918 000		4 650 500		1 879 640		4 557 490		2%	6ème	Conforme
<b>PLANETE SERVICE</b>		2 364 720		5 493 490		2 175 542		-	8%	3ème	Conforme
<b>BOOSTER SYSTEMS SARL</b>	2 123 000		5 099 000		-		-		Néant	8ème	Conforme
<b>ASTECH</b>		2 233 604		5 400 140		-		-	Néant	7ème	Conforme
<b>ECAF</b>	1 853 700		4 385 100		-		-		Néant	4ème	Conforme
<b>POUTEERE NOOMA (PN)</b>		1 969 861		4 675 009		-		-	Néant	1er	Conforme
<b>ECO AFRIQUE</b>	1 703 000		4 203 000		1 699 040		4 192 110		Néant	2ème	Conforme Discordance entre prix unitaires en lettre et en chiffre de l'item 5 du point 2 : incidence sur le montant maximum (-10 890 FCFA V <sup>-</sup> -0,26%)

**ATTRIBUTAIRE << POUTEERE NOOMA (PN) >> pour un montant minimum d'un million neuf cent soixante-neuf mille huit cent soixante un (1 969 861) francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions trois cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-neuf (5 374 749) francs CFA HTVA après une augmentation des quantités maximum des fournitures de bureau ci-après : trente-sept (37) unité de chrono classeur avec perforuse à deux anneaux pour la mairie; quinze (15) cartons de rames de papier A4 couleur rose et trente-cinq (35) boîte de 50 de stylo à bille bleu pour la mairie soit une variation de 14,97% avec un délai d'exécution de quinze (15) jours/commande**

Lot4 : acquisition de petits matériels, outillages et mobiliers au profit de la mairie et des CSPS

Contrôle :

Maximum : 0,85M= 4 071 087 TTC - 1,15M= 5 507 941 TTC

NB : le principe de calcul des offres anormalement basse ou élevées s'est appliqué sur le montant maximum.

Montant de l'enveloppe financière : 5 000 000

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rabais ou remise accordé	RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
<b>AFRIK METAL</b>	3 978 665	3 978 665	-	-	Néant	Non classé	Non conforme pour offre anormalement basse
<b>BOOSTER SYSTEMS SARL</b>	3 744 000		-		Néant	2ème	Conforme
<b>WEMOS</b>	3 612 500				Néant	Non classé	Non conforme Non-respect du model de lettre de soumission (substitution des points c et d et ajout d'un point b non admis dans la DPX)
<b>ESIF SARL</b>	4 000 000		-		Néant	3ème	Conforme
<b>MEGA MULTI SERVICES</b>	3 431 500		-		Néant	Non classé	Non conforme pour offre anormalement basse
<b>ECAF</b>	4 035 000		-		Néant	4ème	Conforme
<b>AS EQUIPEMENT SARL</b>	4 036 480	4 762 480		-	Néant	5ème	Conforme
<b>POUTEERE NOOMA (PN)</b>	3 602 500	4 250 950		-	Néant	1er	Conforme
<b>ECO AFRIQUE</b>	4 065 000		4 110 000		Néant	6ème	Conforme Erreur de quantité de l'item 3 du point 1 : 15

## Résultats provisoires

demandé au lieu de 12 (incidence : 3x15 000 FCFA=45 000 FCFA à intégrer ; V<sup>+</sup>+1,11%

**ATTRIBUTAIRE << POUTEERE NOOMA (PN) >> pour un montant de quatre millions huit cent soixante-dix-sept mille cinq cent trente (4 877 530) francs CFA TTC après une augmentation des quantités du matériel et outillages ci-après : huit (08) unités des boîtes d'accouchement ; huit (08) unités des boîtes de petite chirurgie ; neuf (09) unités des réglettes complètes 1.2m ; dix (10) unités des canons à serrure et dix (10) unités des ampoules 1.2m soit une variation de 14,74% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**

Demande de prix N°2024-04/CTGD/M/SG/PRM du 18/01/2024 relative aux travaux d'aménagement de pistes dans la commune de Tanghin-Dassouri.  
Financement : budget communal gestion 2024 ; Publication N°3811 du vendredi 09 février 2024 ;  
Convocation CCAM N°2024-04/CTGD/M/SG/PRM du 15 février 2024 ; Date de dépouillement : 20/02/2024.

Lot1 : reprofilage de voies (1,648)

Contrôle

Contrôle : 0.85M : 37 947 970 TTC      1.15M : 51 341 372 TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ESSAF	-	33 878 053	-	-	Non classé	Conforme Offre anormalement basse
SAAT-SA	-	40 412 147	-	-	Non classé	Non Conforme Chef d'équipe : expérience globale en travaux ; 2 ans au lieu de 3ans demandé
ESIBF Sarl	-	42 033 713,38	-	-	Non classé	Non conforme 1 marché similaire fourni pour tout le personnel au lieu de 2 demandé
PACO BTP	-	40 697 225	-	-	Non classé	Non conforme Aucun marché similaire fourni. Citerne à carburant proposé au lieu de citerne à eau demandé
ESA BTP	-	39 675 075	-	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme
EBC BTP	-	39 714 808	38 057 620	44 907 992	3 <sup>ème</sup>	Conforme Erreur de calcul de la TVA avec une variation de 11,56%
SEB SAS	-	38 263 279	32 510 108	38 432 727	Non classé	Conforme Pieces administratives non fourni malgré de la lettre pour complément transmise Erreur de sommation au sous total 7
YI.SO.Sarl	32 194 816	37 989 883	32 344 816	38 166 823	1 <sup>er</sup>	Conforme Item 6.1.8 erreurs de quantité : 60ML au lieu de 30ML

**Attributaire << YI.SO.Sarl >> pour un montant de trente-deux millions trois cent quarante-quatre mille huit cent seize (32 344 816) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**

Demande de prix N°2024-04/CTGD/M/SG/PRM du 18/01/2024 relative aux travaux d'aménagement de pistes dans la commune de Tanghin-Dassouri.  
Financement : budget communal gestion 2024 ; Publication N°3811 du vendredi 09 février 2024 ;  
Convocation CCAM N°2024-04/CTGD/M/SG/PRM du 15 février 2024 ; Date de dépouillement : 20/02/2024.

Lot1 : reprofilage de voies (2,114)

Contrôle

0.85M : 48 448 087 TTC      1.15M : 65 547 412 TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Groupe SOCA	-	50 403 534	-	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme
ESSAF	-	47 700 728	-	-	Non classé	Conforme Offre anormalement basse
SAAT-SA	-	51 771 547	-	-	Non classé	Non conforme Chef d'équipe : expérience globale en travaux ; 2 ans au lieu de 3ans demandé
ESIBF Sarl	-	53 452 614,7	-	-	Non classé	Non conforme 1 marché similaire fourni pour tout le personnel au lieu de 2 demandé
PCO BTP	-	54 620 850	-	-	Non classé	Non conforme Aucun marché similaire fourni. Citerne à carburant proposé au lieu de citerne à eau demandé
SISAMA/PGS	40 100 792		-	-	Non classé	Non conforme Agrément technique de SISAMA non fourni Diplôme du chef d'équipe ouvrage non fourni Pieces administratives non fourni malgré de la lettre pour complément transmise
ESA BTP	-	50 620 549	-	-	3 <sup>ème</sup>	Conforme
EBC BTP	-	49 891 655	-	49 303 296	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de sommation au sous total 2 : 3 162 880 au lieu de 3 661 500 soit une variation de -1,19%
SEB SAS	-	48 801 022	-	49 472 560	Non classé	Conforme Erreur de sommation au sous total 5 du point I : 1 252 500 au lieu de 705 000 Erreur de sommation au sous total 5 du point II : 518 400 au lieu de 496 800 Pieces administratives non fourni malgré de la lettre pour complément transmise
Groupement SMART équipement/SAS	-	55 828 857	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non adressé à la commune de Tanghin-Dassouri. Un camion bennes proposé au lieu deux camions bennes demandé Pieces administratives non fourni malgré de la lettre pour complément transmise

**Attributaire << EBC BTP >> pour un montant de quarante un millions sept cent quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-quatre (41 782 454) francs CFA HTVA et de quarante-neuf millions trois cent trois mille deux cent quatre-vingt-seize (49 303 296) FCA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**

## Résultats provisoires

### REGION DU PLATEAU CENTRAL

Rectificatif du Quotidien n°3837 du lundi 18 mars 2024, page 17 à 25

**MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-007/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 24/01/2024 POUR LE SUIVI-CONTRÔLE À PIED D'ŒUVRE ET DE L'INTERMEDIATION SOCIALE EN VUE DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SIMPLIFIE (AEPS), DE TROIS (03) MINI AEP ET DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU CENTRAL (DREA-PCL). Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3803 du 30/01/2024**

**Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)**

**Ouverture** : n°2024-009/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 07/02/2024

**Délibération** : n°2024-012/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 27/02/2024

**Date de dépouillement** : 13/02/2024. **Date de délibération** : 01/03/2024. **Méthode de sélection** : Moindre coût

Soumissionnaires	Lettre de manifestation d'intérêt	Accord de groupement et procuration de signature	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : Agrément technique (Eu3 pour le lot1, Eu2 pour le lot2 et Fsic1 pour le lot3 minimum)	Le domaine des activités du candidat	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues conformes	Rang	Observations
<b>Lot 1 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre et mise en œuvre de l'intermédiation sociale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement pour les travaux de réalisation d'un (01) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) à Kougri, Commune de Zam, Province du Ganzourgou au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)</b>							
C.A.C.I Conseils SA.	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	15	1 <sup>er</sup>	<b><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement AGCOP/ EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Conforme	10	2 <sup>ème</sup>	<b><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	04	3 <sup>ème</sup>	<b><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FAZEL SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	02	4 <sup>ème</sup>	<b><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux

## Résultats provisoires

							de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement CETIS/SAPAD	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Conforme	00	-	<b><u>Non conforme</u></b> Le bureau ne dispose pas de références similaires conformes. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	05 dont 00 lms	-	<b><u>Non conforme</u></b> Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SERAT SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	00	-	<b><u>Non conforme</u></b> Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
CETA-TPI	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	01 dont 00 lms	-	<b><u>Non conforme</u></b> Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.

## Résultats provisoires

3es	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	08 dont 00 lms	-	<p style="text-align: center;"><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	01 dont 00 lms	-	<p style="text-align: center;"><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
FASEM CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	03 dont 00 lms	-	<p style="text-align: center;"><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
CET-BTP ET SERVICES	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	00	-	<p style="text-align: center;"><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en conforme. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
SID SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	-	-	<p style="text-align: center;"><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS ; La lettre de manifestation d'intérêts n'a pas été signée.</p>

## Résultats provisoires

BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	-	-	<b>Non conforme</b> L'agrément technique de la catégorie EE fourni suivant l'arrêté n°2021-115/MEA/CAB du 30/11/2021 portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine des barrages et des aménagements Hydro-agricoles n'est pas du domaine de l'eau potable et n'est pas celui demandé
<b>Lot 2 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre et mise en œuvre de l'intermédiation sociale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement pour les travaux de réalisation de trois (03) mini AEP au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)</b>							
C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	15	1 <sup>er</sup>	<b>Retenu pour la suite de la procédure</b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement AGCOP/ EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Conforme	10	2 <sup>ème</sup>	<b>Retenu pour la suite de la procédure</b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	05	3 <sup>ème</sup>	<b>Retenu pour la suite de la procédure</b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASO INGENIERIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	04	4 <sup>ème</sup>	<b>Non retenu pour la suite de la procédure</b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FAZEL SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	02	5 <sup>ème</sup>	<b>Non retenu pour la suite de la procédure</b> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas

## Résultats provisoires

							comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement CETIS/SAPAD	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Conforme	00	-	<b>Non conforme</b> Le bureau ne dispose pas de références similaires conformes. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
SERAT SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	01 dont 00 lms	-	<b>Non conforme</b> Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASEM CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	03 dont 00 lms	-	<b>Non conforme</b> Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
CETA-TPI	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	01 dont 00 lms	-	<b>Non conforme</b> Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.

## Résultats provisoires

							Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
3eS	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	09 dont 0 lms	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	02 dont 0 lms	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
CET-BTP ET SERVICES	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	00	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
SID SARL	Fourni non signé	Non requis	Bureau étranger	Conforme	-	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA. La lettre de manifestation d'intérêts n'a pas été signée.</p>
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni non conforme	Conforme	-	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>L'agrément technique de la catégorie EE fourni suivant l'arrêté n°2021-115/MEA/CAB du 30/11/2021 portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine des barrages et des aménagements Hydro-agricoles n'est pas du domaine de l'eau potable et n'est pas celui demandé</p>

## Résultats provisoires

**Lot 3 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre et mise en œuvre de l'intermédiation sociale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement pour les travaux de réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)**

C.A.C.I Conseils SA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	18	1 <sup>er</sup>	<p><b><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
SERAT SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	12	2 <sup>ème</sup>	<p><b><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
FASO INGENIEURIE	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	10	3 <sup>ème</sup> ex	<p><b><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
Groupement AGCOP/EDE BF	Fourni conforme	Fourni conforme	Fourni conforme	Conforme	10	3 <sup>ème</sup> ex	<p><b><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
CAFI-B SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	08	5 <sup>ème</sup>	<p><b><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et</p>

## Résultats provisoires

							accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
FASEM CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	04	6 <sup>ème</sup>	<p><b><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
CET-BTP ET SERVICES	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	02	7 <sup>ème</sup>	<p><b><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
FAZEL SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	02	7 <sup>ème</sup> ex	<p><b><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></b></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
CETA-TPI	Fourni conforme	Non requis	Fourni non conforme	Conforme	-	-	<p><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>L'agrément technique de la catégorie Eu3 fourni suivant l'arrêté n°2023-0032/MEEA/CAB du 26/06/2023 portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable n'est pas conforme.</p>
3eS	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	04 dont 00 lms	-	<p><b><u>Non conforme</u></b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA.</p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles.</p> <p>Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>

## Résultats provisoires

AFRIK CONSULT	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	01 dont 00 lms	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS/PEA. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés. Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.</p>
SID SARL	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	-	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>Le bureau ne dispose pas de références similaires en intermédiation sociale pour les travaux d'AEPS ; La lettre de manifestation d'intérêts n'a pas été signée.</p>
BERA	Fourni conforme	Non requis	Fourni conforme	Conforme	-	-	<p><b>Non conforme</b></p> <p>L'agrément technique de la catégorie EE fourni suivant l'arrêté n°2021-0115/MEA/CAB du 30/11/2021 portant octroi d'Agrément Technique à des bureaux d'études exerçant dans le domaine des barrages et des aménagements Hydro-agricoles n'est pas du domaine de l'eau potable et n'est celui demandé</p>

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 35 à 52**

\* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 53 à 62**

### Fournitures et Services courants

#### AGENCE BURKINABÉ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

#### Acquisition et l'installation de matériel informatique et péri-informatique

**Avis de Demande de Prix**  
**N°2024-04/ABNORM/DG/PRM du 14/02/2024**  
**Financement : Budget ABNORM, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'AGENCE BURKINABÉ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÉ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de matériel informatique et péri-informatique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les acquisitions sont en un lot unique intitulé : acquisition et installation de matériel informatique et péri-informatique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au troisième étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Téléphone : 70 20 30 92.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la

Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au service de la recette de l'ABNORM.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cent vingt mille (2 120 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92, au plus tard **le 27/03/2024 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Budget prévisionnel : soixante-dix millions six cent soixante-dix mille sept cent vingt-cinq (70 678 725) FCFA.**

*La Personne Responsable des Marchés*

Adama OUEDRAOGO

### Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles au profit de la CENTIF

**Avis de demande de prix à commandes**  
**N°2024-001/MEFP/CAB/CENTIF du 14 mars 2024.**  
**Financement : Budget de la CENTIF, Gestion 2024.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières.

1- La Présidente de la CENTIF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles au profit de la CENTIF, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en trois (03) lots :

- lot 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre de l'exécution des activités de la CENTIF à Ouagadougou ;

- lot 2 : Fourniture de pause-café et location de salles pour les activités de la CENTIF à Koudougou ;

- lot 3 : Fourniture de pause-café et location de salles pour les activités de la CENTIF à Ziniaré ;

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution est de cinq (05) jours par commande pour tous les lots.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité de la CENTIF aux heures ouvrables de l'administration publique et dont l'adresse est la suivante : Rue : Avenue Yennega, porte 2041 , Siège de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 6262 OUAGA 01 , Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (+226) 25 30 58 64/ 78 21 60 12.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité de la CENTIF dont l'adresse est la suivante : Rue : Avenue Yennega, porte 2041, Siège de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 6262 OUAGA 01, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (+226) 25 30 58 64/ 78 21 60 12, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille (25 000) FCFA par lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP : 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : Un million deux cent cinquante mille (1 250 000) francs CFA ;

Lot 2 : Six cent mille (600 000) francs CFA ;

Lot 3 : Six cent mille (600 000) francs CFA.

Les offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières, Rue : Avenue Yennega, porte 2041, Siège de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 6262 OUAGA 01, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (+226) 25 30 58 64/ 78 21 60 12, avant le **02 avril 2024 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'autorité contractante ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : les budgets prévisionnels sont :

Lot 1 : Quarante deux millions cinq cent cinquante cinq mille (42 555 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Vingt un millions cent mille (21 100 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : Vingt un millions cent mille (21 100 000) francs CFA TTC.

**La Présidente de la Cellule Nationale de Traitement  
des Informations Financières**

**Aïssata DIALLO/DIALLO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Fourniture de kits d'installation de jeunes formés dans divers métiers dans le cadre du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel – phase 2 – Burkina Faso (PRAPS 2-BF)

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AAO)  
N°2024-001F/MARAH/SG/DMP du 04/03/2024

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans undb le 24 février 2022.

1. Le Burkina Faso a reçu un prêt et un don de l'Association Nationale pour le Développement pour financer la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de kits d'installation de jeunes formés à différents métiers.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des kits d'installation dans divers métiers en 5 lots distincts comme suit :
  - Lot 1 : 178 kits pour les régions du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins ;
  - Lot 2 : 101 kits pour les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest
  - Lot 3 : 120 kits pour les régions du Nord et du Centre-Nord
  - Lot 4 : 119 kits pour les régions du Centre-Est et du Centre-Sud
  - Lot 5 : 126 kits pour les régions de l'Est et du Sahel
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 25 41 17 47, poste 41 16 ; e-mail : dmpmarah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement7 non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour l'ensemble des lots. La méthode de paiement sera en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 25 41 17 47, poste 41 16, **le jeudi 18 avril 2024 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 25 41 17 47/67 46 74 07, poste 41 16 le **jeudi 18 avril 2024 à 09 heures 00 minute GMT**.
7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :
  - 1 500 000 F CFA pour le lot 1
  - 1 000 000 F CFA pour les lots 2, 3 ,4 et 5.

**Wendata Raoul KABORE**

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**Acquisition de matériels et mobiliers de bureaux au profit des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA)**

**Avis de demande de prix  
N°2024 – 019F/MEEA/SG/DMP  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et mobiliers de bureaux au profit des structures du MEEA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

- lot 01 : acquisition de matériel et mobiliers de bureau au profit du programme budgétaire 113 du MEEA ;
- lot 02 : acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) ;
- lot 03 : acquisition de mobiliers de bureau au profit du Secrétariat Technique de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (ST-GIRE).

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 01 et vingt (20 000) francs CFA pour chacun des lots 02 et 03 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot 01, trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 02 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 03 devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 29/03/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de cinquante-trois millions (53 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) et reparti comme suit :

- lot 01 : trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC ;
- lot 02 : dix millions (10 000 000) francs CFA TTC ;
- lot 03 : huit millions (8 000 000) francs CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**André HIEN**  
chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Gardiennage des locaux administratifs au profit du MTDPC

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-005 /MTDPCE/SG/DMP du 12 mars 2024**  
**Financement : Compte trésor N°443410000350 « DG-CPTIC-Coopération II CD »**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

1. Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des locaux administratifs au profit du MTDPC.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les services se décomposent en lot unique.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2024 pour le contrat et d'un (01) mois pour chaque commande.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 50 49 00 47
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 00 47 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt-cinq mille (25 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 50-32-47-76.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 00 47, avant **le 29/03/2024 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N°B : l'enveloppe prévisionnelle de cette demande prix est de vingt-deux millions (22 000 000) FCFA TTC.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Tuinwuma Jules COULIBALY**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Acquisition de consommables informatiques au profit du MTDPCE.

Avis de demande de prix à commandes  
n°2024-004/MTDPCE/SG/DMP du 06/03/2024

Rectificatif n°1 sur le prix d'achat du dossier trente mille (30 000) au lieu de quarante mille (40 000)  
Financement : Budget Etat, exercice 2024 et Compte trésor N°443410000350 « DG-CPTIC-Coopération II CD.

1. Cet avis de dossier de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2024 du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques lance une demande de prix pour l'acquisition de consommables informatiques au profit du MTDPCE.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique d'un montant prévisionnel de quarante-huit millions (48 000 000) de francs CFA TTC.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution est de 45 jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 50-32-47-76.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38, avant **le 29/03/2024 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Tuinwuma Jules COULIBALY**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Acquisition de petits matériels informatiques à la SONABEL

#### Avis de Demande de Prix (DPX) N° 016/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du budget d'investissement gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de petits matériels informatiques à la SONABEL.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures en trois (03) lots, sont réparties comme suit :

- lot 1 : fourniture, installation et mise en service d'écrans, de convertisseurs de disques de sauvegarde et switch industriel ;
- lot 2 : fourniture de système pour alerte de température des salles onduleurs et capteurs supplémentaires ;
- lot 3 : acquisition d'équipements réseau informatique.

Les budgets prévisionnels de ces acquisitions sont de :

- lot 1 : vingt-cinq millions cinq cent mille (25 500 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : dix-neuf millions (19 000 000) F CFA TTC ;
- lot 3 : quatre-vingt-dix millions cinq cent mille (90 500 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution des prestations est de cent vingt (120) jours pour chacun des lots 1 et 2 et de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum pour le lot 3.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat des Départements Marchés, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2, et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 3, à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat des Départements marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, au plus tard **le 29/03/2024 à 9 heures 00 mn GMT.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de :

- lot 1 : cinq cent mille (500 000) F CFA ;
- lot 2 : trois cent quatre-vingt mille (380 000) F CFA ;
- lot 3 : un million huit cent mille (1 800 000) F CFA TTC.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/03/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Fourniture de gadgets publicitaires à la SONABEL

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 026 / 2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture de gadgets publicitaires à la SONABEL.

Les fournitures, en neuf (9) lots, sont réparties comme suit :

- lot 1 : fourniture de 5 000 tee-shirts ;
- lot 2 : fourniture de 5 000 polos manches courtes ;
- lot 3 : fourniture de 5 000 polos manches longues ;
- lot 4 : fourniture de 2 450 survêtements ;
- lot 5 : fourniture de 2 250 porte-clés lampe torche bleu LED ;
- lot 6 : fourniture de 2 000 sacs bio dégradables petit format et de 3 000 sacs bio dégradables grand format ;
- lot 7 : fourniture de 2 250 blocs notes à spirale avec stylo ;
- lot 8 : fourniture de 2 250 cartables à rabat en cuir apposés d'un bandeau en faso dan fani au milieu à l'extérieur ;
- lot 9 : fourniture de 1 500 boîtes cubiques chargées chacune de papillons.

Les budgets prévisionnels de ces acquisitions sont de :

- lot 1 : 20 500 000 F CFA TTC
- lot 2 : 32 000 000 F CFA TTC ;
- lot 3 : 41 000 000 F CFA TTC ;
- lot 4 : 66 400 000 F CFA TTC ;
- lot 5 : 13 200 000 F CFA TTC ;
- lot 6 : 10 500 000 F CFA TTC ;
- lot 7 : 13 000 000 F CFA TTC ;
- lot 8 : 34 000 000 F CFA TTC ;
- lot 9 : 8 500 000 F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum pour chacun des lots.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Département Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots 1, 2, 3 et 8, cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 4 et vingt mille (20 000) F CFA pour les lots 5, 6, 7 et 9. Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat des Départements Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat des Départements marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, au plus tard **le 18/04/2024 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : 500 000 F CFA ;
- lot 2 : 800 000 F CFA ;
- lot 3 : 1 000 000 F CFA ;
- lot 4 : 1 500 000 F CFA ;
- lot 5 : 270 000 F CFA ;
- lot 6 : 220 000 F CFA ;
- lot 7 : 270 000 F CFA ;
- lot 8 : 700 000 F CFA ;
- lot 9 : 180 000 F CFA.

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **18/04/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Fourniture d'outillages électriques, mécaniques et matériels de sécurité en lot unique

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 030/2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation d'un marché pour la fourniture d'outillages électriques, mécaniques et matériels de sécurité en lot unique. Lot unique : fourniture d'outillages électriques, mécaniques et matériels de Sécurité.

Le budget prévisionnel de ces acquisitions, en lot unique, est de 255 000 000 F CFA TTC ;  
Le délai d'exécution des prestations est de cent vingt (120) jours au maximum.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Département Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA. Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat des Départements Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat des Départements Marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, au plus tard **le 18/04/2024 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de cinq millions (5 000 000) F CFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **18/04/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Fourniture de supports HEA/HEB, de candélabres et de tubulaires à la SONABEL

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOOI) N° 016 / 2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés à ordres de commande pour la fourniture de supports HEA/HEB, de candélabres et de tubulaires à la SONABEL, en deux (02) lots :
  - lot 1 : fourniture de supports HEA/ HEB et de candélabres ;
  - lot 2 : fourniture supports de tubulaires.Les budgets prévisionnels maximum de ces acquisitions sont de :
  - lot 1 : un milliard huit cent dix-sept millions six cent quatre-vingt-sept mille (1 817 687 000) F CFA TTC ;
  - lot 2 : un milliard cent quatre-vingt-quatorze millions trois cent quatre-vingt-douze mille (1 194 392 000) F CFA TTC.Le délai d'exécution des prestations est de cent quatre-vingts (180) jours au maximum pour chacun des lots.
3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2. Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat des Départements Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat des Départements Marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, au plus tard **le 03/05/2024 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
  - lot 1 : 40 000 000 F CFA ;
  - lot 2 : 26 000 000 F CFA.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **03/05/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Fourniture de câbles BT à la SONABEL

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOOI) N° 020 / 2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés à commandes pour la fourniture de câbles BT à la SONABEL.

Les fournitures, en cinq (5) lots, sont réparties comme suit :

- lot 1 : fourniture de câbles industriels U1000 AR2V;
- lot 2 : fourniture de fils souples cuivre H07;
- lot 3 : fourniture de fils rigides cuivre H07 ;
- lot 4 : fourniture de câbles U1000 R2V ;
- lot 5 : fourniture de câbles Alu torsadés retylène.

Les budgets prévisionnels de ces acquisitions sont de :

- lot 1 : 49 000 000 F CFA TTC (montant maxi) ;
- lot 2 : 11 000 000 F CFA TTC (montant maxi) ;
- lot 3 : 194 500 000 F CFA TTC (montant maxi) ;
- lot 4 : 512 500 000 F CFA TTC (montant maxi) ;
- lot 5 : 1 500 000 000 F CFA TTC (montant maxi).

Le délai d'exécution des prestations est de cent quatre-vingts (180) jours au maximum pour chacun des lots.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : [brahima.ouattara@sonabel.bf](mailto:brahima.ouattara@sonabel.bf) et [secretariat.dg@sonabel.bf](mailto:secretariat.dg@sonabel.bf). Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2, cent mille (100 000) F CFA pour le lot 3, deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 4 et deux cent cinquante mille (250 000) pour le lot 5. Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat des Département Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat des Départements marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, au plus tard **le 03/05/2024 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : 1 000 000 F CFA ;
- lot 2 : 250 000 F CFA ;
- lot 3 : 3 800 000 F CFA ;
- lot 4 : 10 000 000 F CFA ;
- lot 5 : 32 000 000 F CFA.

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **03/05/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Fourniture de disjoncteurs de branchement au profit de la SONABEL

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 037 /2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2023 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés à commande pour la fourniture de disjoncteurs de branchement au profit de la SONABEL

Les fournitures en deux (2) lots, sont réparties comme suit :

- lot 1 : Fourniture de disjoncteurs de branchement 5/15A 1P+N DIFF 500mA;
- lot 2 : fourniture de disjoncteurs tétrapolaires 10/30 A 3P+N DIFF 500mA, disjoncteurs modulaires bipolaires 3A 1P+N non DIFF et coffrets 2 modules

Les budgets prévisionnels de ces acquisitions sont de :

- lot 1 : deux cent soixante-huit millions huit cent mille (268 800 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : deux cent cinquante –huit millions soixante-dix-sept mille (258 077 000)F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de cent-quatre-vingt (180) jours au maximum pour chacun des lots 1 et 2.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Département Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2 . Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE à Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises, au secrétariat des Départements marchés, située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000 , au plus tard **le 06/05/2024 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cinq millions trois cents mille ( 5 300 000) F CFA ;
- lot 2 : cinq million (5 000 000) F CFA ;

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06/05/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Fourniture et le remplacement des cellules et disjoncteurs 33 kV du poste 33 kV du G1 de Kossodo

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 013 / 2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.
2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation d'un marché pour la fourniture et le remplacement des cellules et disjoncteurs 33 kV du poste 33 kV du G1 de Kossodo en lot unique.  
  
Le budget prévisionnel de cette acquisition est de deux cent quatre-vingt-dix millions cinq cent quarante mille (298 540 000) F CFA.  
  
Le délai d'exécution des prestations est de cent quatre-vingts (180) jours au maximum pour chacun des lots.
3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga2000 ou aux adresses mail suivantes : brahima.ouattara@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (250 000) F CFA. Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat des Départements marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga2000, au plus tard **le 19/04/2024, à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six millions cinq cent mille (6 500 000) F CFA.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/04/2024, à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**

### Recrutement d'un prestataire pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières

Avis de demande de prix à commande  
N°2024-006/MEMC/SG/DMP du 22 janvier 2024  
Financement: Fonds d'équipement de la DGMG et Budget de l'Etat, Exercice 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le recrutement d'un prestataire pour la fourniture de pause-café et déjeuner et location de salle au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots :

- Lot 1 : Fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Bobo-Dioulasso;
- Lot 2 : Fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Koudougou ;
- Lot 3 : Fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Tenkodogo.

Crédit disponible :

- Vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA pour le lot 1;
- Quarante-six millions quatre cent mille (46 400 000) francs CFA pour le lot 2;
- Vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA pour le lot 3.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmpmemc26@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1 vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 2 et vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour les lots 3, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- Un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- Sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 3.

devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant **le 29/03/2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Zakarya SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Acquisition du Matériels informatiques

**Avis de demande de prix**  
**N° : 2024-001/MCCAT/SG/FDCT/PRM du 11/03/2024**  
**Financement : Budget FDCT, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix (DPX) fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT).

**NB : le montant de l'enveloppe prévisionnelle de la DPX est de : 15 930 000 francs CFA TTC.**

1. Le FDCT lance une demande de prix relative à l'acquisition du matériels informatiques.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément technique dans le domaine du matériel informatique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Autrement dit, les éventuels candidats doivent être administrativement, juridiquement et fiscalement à jour.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat du FDCT.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du FDCT sis au 1er étage BAP'S situé du côté ouest du SIAO à 100 m de l'espace Dieudonné, tel (226) : 25 48 04 30/42 ; 62 01 18 83 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du FDCT, tel 62 98 55 98. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent soixante-dix-sept mille neuf cent (477 900) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat du FDCT sis au 1er étage BAP'S situé du côté ouest du SIAO à 100 m de l'espace Dieudonné, tel (226) 25 48 04 30/42, au plus tard le **03 avril 2024 à 09heurs 00 minute GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Personne responsable des Marchés*

**KONATE P Fulbert**

## CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

### Location de salles de réunions et de conférences dans le cadre des activités du CBA

Rectificatif du Quotidien n°3837 - Lundi 18 mars 2024, page 32 portant sur la date limite de dépôt des offres

Avis de demande de prix à commandes No 2024-002/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM du 05/02/2024  
Financement : budget du CBA, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

1. Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la location de salles de réunions et de conférences dans le cadre des activités du CBA, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques et morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les prestations sont fournies en deux (02) lots :

- **lot 1** : location de salles de réunions et de conférences dans la zone de Bobo-Dioulasso (Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua et Orodara) pour un montant prévisionnel de neuf millions quatre cent mille (9 400 000) FCFA TTC ;

- **lot 2** : location de salles de réunions et de conférences dans la zone de Ouagadougou (Ouagadougou, Koudougou, Léo et Sapouy) pour un montant prévisionnel de six millions deux cent soixante mille (6 260 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour tous les lots.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 1 et cent vingt mille (120 000) F CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant le **26/03/2024 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Xavier BOUMBOUNDI**

## CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

### Prestations de service de pause-café et déjeuner au profit du CBA.

Rectificatif du Quotidien n°3837 - Lundi 18 mars 2024, page 32 portant sur la date limite de dépôt des offres

Avis de demande de prix à commandes No 2024-001/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM du 05/02/2024  
Financement : budget du CBA, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés Publics exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

1. Le Conseil Burkinabè de l'Anacarde dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, les Prestations de service de pause-café et déjeuner au profit du CBA, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots :

-Lot 1 : Prestation de service de pause-café et déjeuner dans la zone de Bobo-Dioulasso (Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua et Orodara) ;

-Lot 2 : Prestation de service de pause-café et déjeuner dans la zone de Ouagadougou (Ouagadougou, Koudougou, Léo et Sapouy).

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder soixante (60) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour chaque lot.

6. Les offres doivent être présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot1 : un million (1 000 000) francs CFA ;

Lot2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Ces garanties financières, accompagnées des offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, avant le **26/03/2024 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : Le budget prévisionnel du marché par lot et en Francs CFA Toutes Taxes Comprises est de :

**Lot 1** : quarante trois millions sept cent vingt cinq mille (43 725 000)

**Lot 2** : vingt millions sept cent soixante dix mille (20 770 000) ;

**La Personne Responsable des Marchés Publics  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Xavier BOUMBOUNDI**

### Projet de Réhabilitation Bobo-Dioulasso – Banfora et Orodara (PRéBBO)

#### AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet de Réhabilitation Bobo-Dioulasso – Banfora et Orodara (PRéBBO)

Secteur : Infrastructures et désenclavement

Financement : Prêt -Banque Islamique de Développement (BID)

Prêt N°: \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement d'un montant de 136.860.000 € (Cent Trente-Six Millions Huit Cent Soixante Mille d'Euros) sous la forme de vente à tempérament de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le Projet de Réhabilitation Bobo-Dioulasso – Banfora et Orodara (PRéBBO) et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements pour l'acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet.

#### 1. Objectifs du projet

Le projet a pour objectif global d'accroître le commerce régional en facilitant les échanges économiques, en permettant la vente rapide de produits agro-sylvo-pastoraux et en renforçant les échanges culturels et la cohésion sociale aux niveaux national et sous-régional.

#### 2. Composantes du projet

Le projet s'exécutera sur quatre (04) ans, et se subdivise en sept (07) composantes à savoir :

- Composante A – Travaux routiers : elle comprend des travaux de génie civil, la mise en œuvre de mesures visant à améliorer les impacts environnementaux et sociaux ainsi que le plan d'action et la réinstallation des personnes touchées par le projet et les activités de contrôle et de supervision des travaux. Cette composante sera exécutée par des entreprises et Bureaux d'Etude de travaux publics et de génie civil spécialisé dans la construction routière.
- Composante B – Travaux Connexes : elle comprend la construction de 8km de voiries de Bobo-Dioulasso, le pavage de 10 km de voiries réparties entre cinq (05) communes, la réalisation d'un poste de pesage et péage moderne, la réalisation de 50 km de pistes rurales et les activités de contrôle et de supervision desdits travaux.
- Composante C – Facilitation des transports : elle comprend (i) la construction d'une aire de repos ou d'un parking pour poids lourds avec éclairage solaire à Samaga dans la municipalité de Bobo Dioulasso, (ii) Réhabilitation/développement de 3 stations de bus (Péni, Toussiana et Bounouna), (iii) Fourniture de deux ambulances de secours et de deux dispositifs d'extinction d'incendie pour les centres de secours des sapeurs-pompiers de Bobo Dioulasso et Banfora, (iv) Mise en place d'un système routier d'information sur le climat et la météo et surveillance de la qualité de l'air et (v) les études, contrôle et supervision des travaux, y compris les études liées à l'impact social et environnemental.
- Composante D – Appui institutionnel et gestion du projet : elle comprend (i) l'appui à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour l'acquisition des matériels, véhicules et équipements, (ii) la compensation des personnes affectées par le projet, et (iii) les ateliers de familiarisation avec les procédures bailleurs.
- Composante E – Audit Financier : elle comprend le recrutement d'un auditeur indépendant (firme) sur la base d'un appel à candidature et sera chargé d'auditer les dépenses faites par l'Agence d'Exécution, afin de s'assurer que les fonds mis à disposition sont utilisés pour les activités éligibles et suivant les procédures des bailleurs.
- Composante E – Financement Rétroactif : elle est prévue prendre en charge (en termes de remboursement), les dépenses engagées par le bénéficiaire durant le processus de passation anticipée. Les modalités de paiement et seuils de facturation sont celles décrites par les directives de la Banque Islamique de Développement.
- Composante F – Aléas pour la réponse aux urgences (CERC) : les activités de cette composante sont limitées à l'obtention/mise à disposition des biens et des services en cas de crise sur le plan national.

#### 3. Passation des marchés

##### 3.1 Services de consultants

- La sélection de Consultants pour les Etude et suivi contrôle des travaux de réhabilitation et de renforcement des tronçons Bobo-Dioulasso/Banfora et du tronçon Orodara-Banfora se feront sur la base du rapport qualité/coût parmi la liste restreinte limitée aux pays membres.
- La sélection de Consultant pour le Contrôle et surveillance des travaux de Voirie dans Bobo, poste de péage et pesage se feront sur la base du rapport qualité/coût parmi les cabinets de consultants au niveau national (02 lots) parmi la liste restreinte nationale des cabinets
- Consultant pour la maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'AGETIB.
- La sélection du consultant pour l'audit financier du Projet se fera selon la méthode de sélection du moindre coût parmi une liste restreinte de cabinets d'audit à l'échelon national.

##### 3.2 Biens

- Les acquisitions de différents biens d'équipements se feront à travers des consultations de fournisseurs.

##### 3.3 Travaux

- L'acquisition des travaux de génie civil pour la réalisation des infrastructures routières se feront à travers un appel d'offres international limité aux pays membres (ICB/MC) avec pré qualification et deux (02) appels d'offres nationaux.

# Avis général de passation des marches

## 4. Modes d'acquisition

### 4.1 Services de consultants

Les modes d'acquisition sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Description du type de service à fournir	Méthode de sélection		Période prévisionnelle lancement DP	Durée (étendue) du contrat en mois
1	Etude et suivi contrôle des travaux de réhabilitation et de renforcement des tronçons Bobo-Dioulasso/Banfora et du tronçon Orodara-Banfora (02 lots)	LR/PM	SBQC	2024	26
2	Contrôle et surveillance des travaux de Voirie dans Bobo, poste de péage et pesage	LR/N	SBQC	2024	14
3	Audit financier et comptable du projet	LR/N	SMC	2024	1,5
4	Recrutement de personnel pour l'Unité de Gestion de projet	LR/N	CI	2024	-
5	Recrutement d'un consultant pour la rédaction du rapport d'achèvement	LR/N	CI	2024	01
6	Recrutement d'un consultant pour l'enquête de satisfaction	LR/N	CI	2024	01

**LR/PM : Liste restreinte limitée aux pays membres**  
**SBQC : Sélection Basée sur la Qualité et le Coût**  
**SMC : Sélection au moindre coût**  
**CI : Consultant individuel**

### 4.2 Acquisition de biens :

La passation des marchés de biens se fera conformément au tableau ci-dessous :

N°	Description du type de bien à acquérir	Mode d'acquisition	Période prévisionnelle lancement DAO	Durée (étendue) du contrat en mois
1	Acquisition des matériels, équipements informatiques, fournitures de bureau et EPI de chantier au profit de l'unité de Gestion	CF/LN	2024	02
2	Acquisition des véhicules	CF/LN	2024	03
3	Mise à jour et extension TOM2PRO	CF/LN	2024	02

**CF / LN : Consultation de fournisseurs au niveau national**

### 4.3 Acquisition de travaux :

Les modes d'acquisitions de cette catégorie sont résumés ainsi qu'il suit :

N°	Description du type de travaux à réaliser	Mode de passation	Période prévisionnelle lancement DAO	Durée (étendue) du contrat en mois
1	Travaux de réhabilitation et de renforcement des tronçons Bobo-Dioulasso/Banfora et du tronçon Orodara-Banfora	AOI/PM avec pré qualification	2024	24
2	Travaux de voiries avec revêtement en béton bitumineux dans la ville de Bobo-Dioulasso y compris la mise en œuvre des mesures de PGES (8 km)	AON	2024	12
3	Travaux construction du poste de pesage et péage moderne de Peni	AON	2024	12

AOI/PM : Appel d'offres international avec pré qualification limité aux pays membre

AON : Appel d'Offres National

Les acquisitions financées par la Banque Islamique de Développement seront effectuées conformément aux nouvelles Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (BID) entrée en vigueur le 1er avril 2019, révisée en février 2023 et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives.

Les acquisitions de services de consultants seront effectuées conformément aux nouvelles Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre de Projets financés par la Banque Islamique de Développement (BID) entrée en vigueur le **1er avril 2019, révisée en février 2023**. Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres International (AOI) ou Appel d'Offres International réservé aux pays membres (AOI/PM) et les appels à manifestations d'intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur tous les sites Web internationaux et nationaux, les journaux, UND Business, ou Dg Market et sur le portail officiel de la BID.

La pré qualification de fournisseurs et d'entreprises est prévue pour les marchés ci-après : « **Travaux de réhabilitation et de renforcement des tronçons Bobo-Dioulasso/Banfora et du tronçon Orodara-Banfora** »

Les candidats intéressés et éligibles, qui souhaitent être considérés pour la fourniture de biens, travaux et services de consultants pour le projet, ou qui désirent obtenir des informations additionnelles, sont invités à contacter le Bénéficiaire à l'adresse ci-dessous:

**Nom de l'organisme : Ministère des Infrastructures et du désenclavement / Projet de Réhabilitation Bobo-Dioulasso – Banfora et Orodara (PRéBBO).**

Chargé du projet : Pingdwindé Basile François NIKIEMA

Tél: (+226) 70 24 10 19, Email: pst-2@pst-2.bf

**Complément de la base de données des fournisseurs et prestataires au profit de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) au titre de l'année 2024**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2024-002/ MSAHRNGF/SG/INFTS/DG/PRM du 14/03/2024  
Financement : Budget de l'INFTS**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés, gestion 2024, l'Institut national de formation en travail social (INFTS) souhaite recevoir des candidatures pour compléter le répertoire de ses fournisseurs/prestataires de biens et services au titre de l'année 2024.

2. Le domaine d'activités est : Prestations de restauration à Gaoua

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de compléter la base de données des fournisseurs et prestataires au titre de 2024 de l'INFTS ».

Les offres devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Directrice générale de l'INFTS ;
- une présentation de l'entreprise indiquant notamment ses qualifications et compétences (ou le CV pour les personnes physiques) dans le domaine d'intervention, son adresse complète, sa situation géographique ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- une copie du certificat d'immatriculation identifiant financier unique IFU ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés à l'adresse ci-après : Direction Générale de INFTS sise à Ouagadougou, Koulouba, Secteur 4. Avenue Maurice YAMEOGO (Face à l'ABMAQ), 02 BP 5218 Ouaga 02, téléphone : (00226) 25 35 83 01, adresse électronique : [www.infts.bf](http://www.infts.bf) / [info@infts.bf](mailto:info@infts.bf)

5. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 26/03/2024 à 09 heures 00 minutes (TU)**.

*La Personne Responsable des Marchés,*

**Elisabeth OUEDRAOGO/NANA**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**COMMUNIQUE**

La Directrice des Marchés publics, Présidente de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (DMP/MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats et soumissionnaires de l'appel d'offres international N°2023-013/MESRI/SG/DMP du 12/12/2023 pour l'acquisition et l'installation d'équipements de travaux pratiques et de travaux dirigés au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou ; l'Université de Fada N'Gourma ; l'Université de Dédougou ; l'Université de Ouahigouya et l'Université Nazi Boni que la date d'ouverture des plis initialement prévue pour le mercredi 20 mars 2024 est reportée au **mercredi 03 avril 2024 à 9 heures 00 mn TU**.

Elle s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

*Pour la Directrice et par P.O,  
Le Chef de Service des Marchés de Travaux  
et de Prestations Intellectuelles*

**Dieudonné BELEMKOABGA**  
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

**Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan Moyen Terme (PMT) du Plan Stratégique de Développement (PSD) de la SONATUR**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS**  
**N°2024-002/DG-SONATUR/PRM du 11-03-2024**  
**Financement : Budget SONATUR, exercice 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).

2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget exercice 2024, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'élaboration du Plan Moyen Terme (PMT) du PSD de la SONATUR.

3. Les services comprennent les objectifs principaux suivants :  
Compte tenu de l'ampleur et de l'importance du projet, il est nécessaire de proposer une démarche structurée qui permettrait d'ordonner d'une manière optimale les travaux par rapport aux objectifs assignés à la mission.

Aussi, afin de garantir une mise en place cohérente, ordonnée et efficace de son PSD, l'institution souhaite lancer une mission d'accompagnement à l'élaboration de son PMT sur un horizon de 5 ans.

Ainsi, à travers ce chantier important, le Consultant sélectionné devra assister la SONATUR dans :

- La revue et la consolidation des différents Business Plan des projets actuels et à venir sur l'horizon des 5 prochaines années ;
- L'élaboration du PMT de financement et agrégats financiers ;
- La présentation du PMT au Comité de pilotage ;
- La définition des prérequis financiers de mise en place et l'arbitrage des choix stratégiques et leur ordonnancement.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
- les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

Pour les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés de montage financier ou d'élaboration des Business Plan et des marchés en accompagnement stratégique, organisationnel et/ou financier de grands opérateurs immobiliers, il faudra joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution.

6. Il est demandé aux candidats de fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives mais tout groupement ne comportera pas plus de deux membres.

7. Une liste des trois (03) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. La note minimale pour être qualifié sera de 70 points. Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les termes de référence au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.

9. Les manifestations d'intérêt établies en un original et deux (02) copies marquées comme telles, doivent être déposées sous plis fermé au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable (du lundi au vendredi) de 7h 30 à 12h 30 ou de 13h à 15h30, au plus tard **le 03/04/2024 à partir de 9 h00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La durée des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le budget prévisionnel des prestations est de trente-sept millions (37 000 000) de francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**BOUREIMA OUATTARA**

**Recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système de gestion électronique de document (GED) / système d'archivage électronique (SAE)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS**  
**N°2024-004/DG-SONATUR/PRM du 11-03-2024**  
**Financement : Budget SONATUR, exercice 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).

2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget exercice 2024, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour la mise en place d'un système de gestion électronique de document (GED) / système d'archivage électronique (SAE).

3. Les services comprennent les objectifs principaux suivants :  
L'objectif principal de la mission est de mettre en place un système de Gestion Electronique de Documents (GED)/Système d'Archivage Electronique (SAE).

La SONATUR possède une plateforme de souscription en ligne qui devra être interfacée avec cette solution.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Faire un état des lieux sur la solution existante en la matière assortie de recommandations et s'inspirer des fonctionnalités pertinentes pour la mise en place du système GED/SAE ;
- Adapter le système aux réalités de la SONATUR ;
- Installer et paramétrer le logiciel ;
- Importer les anciennes données si nécessaire ;
- Former le personnel technique à l'installation, au paramétrage et à l'administration du système ;
- Former le personnel à l'utilisation du système ;
- Elaborer et fournir toute la documentation liée à l'installation/paramétrage du système.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
- les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

Pour les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés dans la mise en place des solutions, il faudra joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution.

6. Il est demandé aux candidats de fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives mais tout groupement ne comportera pas plus de deux membres.

7. Une liste des trois (03) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. La note minimale pour être qualifié sera de 70 points. Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les termes de référence au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.

9. Les manifestations d'intérêt établies en un original et deux (02) copies marquées comme telles, doivent être déposées sous plis fermé au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable (du lundi au vendredi) de 7h 30 à 12h 30 ou de 13h à 15h30, au plus tard **le 03/04/2024 à partir de 9 h00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La durée des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le budget prévisionnel des prestations est de trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**BOUREIMA OUATTARA**

## SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS

### Recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système intégré de viabilisation et de commercialisation des parcelles et des biens immobiliers

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-003/DG-SONATUR/PRM du 11-03-2024 Financement : Budget SONATUR, exercice 2024

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).
2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget exercice 2024, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la mise en place d'un système intégré de viabilisation et de commercialisation des parcelles et des biens immobiliers.
3. Les services comprennent les objectifs principaux suivants :  
L'objectif principal de la mission est de mettre en place une plateforme dématérialisant la gestion de tous les processus de la viabilisation à la commercialisation des parcelles et des biens immobiliers.  
La SONATUR possède une plateforme de souscription en ligne qui devra être interfacée avec cette solution.  
Plus spécifiquement il s'agira de :
  - Mettre en place la plateforme ;
  - Former les administrateurs et les utilisateurs à l'exploitation de la solution ;
  - Fournir toute la documentation liée à la mise en œuvre de la solution.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
  - la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
  - les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
  - le nombre d'années d'expérience du candidat ;
  - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.Pour les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés dans la mise en place des solutions, il faudra joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution.
6. Il est demandé aux candidats de fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives mais tout groupement ne comportera pas plus de deux membres.
7. Une liste des trois (03) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. La note minimale pour être qualifié sera de 70 points. Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les termes de référence au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.
9. Les manifestations d'intérêt établies en un original et deux (02) copies marquées comme telles, doivent être déposées sous plis fermé au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Nkrumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable (du lundi au vendredi) de 7h 30 à 12h 30 ou de 13h à 15h30, au plus tard **le 03/04/2024 à partir de 9 h00 T.U.**  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.  
La durée des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours.  
Le budget prévisionnel des prestations est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**BOUREIMA OUATTARA**

### RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNEES DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES AU PROFIT DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-006/AMI/ARCEP/SE/PRM  
Financement : Fonds propres ARCEP

#### 1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2023.

#### 2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2024.

#### 3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le cabinet de consultants aura pour mission principale de concevoir et mettre en place une base de données ainsi que des solutions pour la collecte en ligne, le stockage, le traitement, l'analyse et la diffusion des données du secteur des communications électroniques et des postes. A cet effet il aura pour tâches :

- Analyser le système de collecte des données des communications électroniques et des postes ;
- Concevoir et déployer et mettre en exploitation la solution de Base de Données des communications électroniques et des postes permettant la collecte en ligne via une interface web ergonomique, responsive et sécurisée, le stockage, le traitement, les analyses et la diffusion en ligne des données post-traitement et les rapports d'analyse.
- Assurer l'archivage des données suivant les règles spécifiées : données brutes, données traitées ;
- Editer les règles de recherches dans la base de données ;
- Concevoir les formulaires de saisie des données : les saisies des données dans les formulaires se feront en fonction des profils chez les opérateurs de réseaux de téléphonie, les FAI, les opérateurs de réseaux de capacité, les opérateurs d'infrastructures, les Opérateurs Postaux, les prestataires de nom de domaine et services de confiance etc. Plusieurs profils chez un même acteur peuvent contribuer à la saisie des données. Chaque profil peut avoir plusieurs comptes chez le même opérateur (acteur). Les présentations des formulaires seront adaptées pour chaque profil permettant de n'accéder qu'aux champs et données autorisés. Tous les droits et privilèges accordés au profil seront paramétrables via une interface intuitive. Un profil en particulier sera autorisé à la visualisation de l'ensemble du formulaire afin de le soumettre, à l'autorité de régulation la fin des saisies. Au regard de la complexité du formulaire de données, il sera autorisé des enregistrements partiels du formulaire afin de pouvoir interrompre et reprendre la saisie à tout moment. Une attention particulière sera accordée au processus de validation des données saisie afin d'avoir un bon niveau de guidage de l'utilisateur tout en préservant la qualité des données saisies.
- la définition des règles de saisie des formulaires (champs obligatoires, validité et validation des données, unités des données chiffrées, etc.). ces règles de saisie seront paramétrables à travers une interface intuitive ;
- la possibilité pour chaque acteur de visualiser/consulter ses propres données disponibles dans son espace;
- la possibilité pour chaque acteur de porter des corrections sur ses propres données suivant des règles d'accès prédéfinies en gardant en historique les données avant toute correction;
- le paramétrage du système de validation post saisie ;
- la possibilité pour les acteurs d'accéder aux informations publiées à l'issue des traitements et analyses suivant les règles d'accès prédéfinies.
- le paramétrage des règles de notifications par messagerie et autres canaux pour le suivi des envois des données saisies et des présentations publiées ;
- les pages de présentation des données suivant les modalités définies par l'ARCEP ;
- Réaliser un entrepôt de données servant à l'analyse dimensionnelle des données. Il permettra de stocker les agrégats issus de la base de données opérationnelle et d'optimiser ainsi les performances de la base de données opérationnelle. les modules ETL seront livrés.
- proposer pour validation un projet de maquette de la solution de collecte en ligne, de traitement et d'analyse de données ;
- réaliser la solution applicative
- Déployer tous les composants de l'architecture et les configurer
- Tester la solution en se fondant sur un cahier de recette validé ;
- Constituer et renseigner dans la solution les données disponibles de 2014 à 2024 ;
- former et assister l'équipe technique de l'ARCEP à l'exploitation de la solution ;
- définir les messages d'erreurs permettant une meilleure identification des problèmes ;
- définir les messages d'alertes signalant notamment les retards de collecte de données, les notifications de validation et transmission de données via des canaux tels que l'e-mail, le SMS et prévoir leur traçabilité ;
- former les points focaux des opérateurs, fournisseurs et prestataires à la saisie, la validation et l'envoi des formulaires de données ;
- assister les points focaux des opérateurs, fournisseurs et prestataires à la collecte des données de l'année en cours ainsi que toutes les données à collecter jusqu'à l'expiration de la période de garantie ;
- fournir un manuel détaillé permettant une utilisation aisée de la solution ;
- proposer si nécessaire, une organisation adéquate à mettre en place au niveau des opérateurs, des fournisseurs, des prestataires ainsi qu'au niveau de l'ARCEP pour une exploitation efficiente et sécurisée de la plateforme (indiquer dans le rapport d'exploitation) ;
- Proposer un processus de collecte et de validation des données tenant compte de toute la chaîne et de tous les acteurs (indiquer dans le rapport d'exploitation)
- recueillir et traiter les attentes des opérateurs sur l'interface web de collecte.

Le cabinet de consultants mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des objectifs spécifiques définis ci-dessus pour cette mission.

Un planning de réalisation de la mission précisera le programme détaillé du projet et des tâches sur le terrain ainsi que la durée de la mission qui ne doit pas excéder trois cent (300) jours calendaires hors délai d'amendement des livrables par l'Autorité de régulation.

#### 4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet de consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT
------------------------	-----------------------	------------------	---------------	-------------------

#### 5. CRITERES D'EVALUATION

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt) ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (conception et réalisation d'une solution de collecte, de traitement et d'analyse de données) sur les trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

#### 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat Exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

#### 7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat Exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **03/04/2024 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNEES DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

## FONDS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

### Développement des modalités permettant aux opérateurs de faire appel aux structures d'appui identifiées, afin de bénéficier des services de conseil, d'accompagnement, de formation, de renforcement des capacités du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT)

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-002/MCCAT/SG/FDCT/PRM du 11/03/2024  
Montant prévisionnel : 26 238 280 FCFA/TTC

1/ La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT).

2/ Financement : Budget PAIC-GC, Exercice 2024 pour le développement des modalités permettant aux opérateurs de faire appel aux structures d'appui identifiées, afin de bénéficier des services de conseil, d'accompagnement, de formation, de renforcement des capacités du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT)

3/ Les services des consultants comprennent un lot unique :  
Pour le développement des modalités permettant aux opérateurs de faire appel aux structures d'appui identifiées, afin de bénéficier des services de conseil, d'accompagnement, de formation, de renforcement des capacités du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT)

4/ Critères d'évaluation : les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le reste de la procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 70 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023 portant modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

5/ Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et son modificatif. Les candidats seront notés sur 100 points repartis sur la base des critères ci-après :

Critères	Note
<b>OFFRE TECHNIQUE</b>	
<b>Equipe technique :</b>	
• Diplômes (chef d'équipe);	
• CV détaillé, daté et signé (chef d'équipe + son personnel)	20/20
Méthodologie	30/30
Chronogramme	10/10
Expériences	40/40
<b>Total</b>	<b>100/100</b>

**NB : Chaque candidat doit être à jour fiscalement, administrativement et juridiquement.**

6/ Il est demandé aux candidats de fournir les informations ci-dessus en ne dépassant pas 45 pages maximum.

7/ A l'issue de l'évaluation, les trois (03) bureaux présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations et ayant obtenu le score minimum requis de 75 points seront retenus. Les consultants figurant sur la liste restreinte et suivant la méthode de sélection basée sur le moindre coût seront retenus pour la négociation ainsi que la signature du contrat.

#### 8/ Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

L'offre technique comprendra :

- Une description claire de la mission montrant une bonne compréhension des TDR ;
- Un planning faisant ressortir les principales phases ;
- des attestations de bonne fin d'exécution en originales ou copies certifiées conforme des références antérieures ;
- Les documents légaux de création ;
- le curriculum vitae détaillé, daté et signé du soumissionnaire incluant les références des expériences antérieures durant les cinq (05) dernières années,
- une copie légalisée du diplôme/attestation ;
- des attestations de bonne fin d'exécution ;
- les CV datés et signés de l'équipe technique ;
- la liste complète du personnel technique et du matériel technique incluant les caractéristiques ;
- les outils pédagogique.

L'offre financière comprendra tous les coûts liés.

9. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier de demande de proposition allégé auprès de la Direction des finances et de la comptabilité du Fonds de Développement Culturel et Touristique moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA et le retirer auprès de la Personne Responsable des Marchés téléphone 62 01 18 83 au rez-de-chaussée du FDCT.

### 10. Renseignements complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures d'ouverture de service : le matin de 07 heures 30 mn à 12 heures 30, et l'après-midi de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (TU) ou par appel téléphonique : tel : 00226 62 01 18 83

### 11. Dépôt des dossiers

Les candidats intéressés devront soumettre leur candidature adressée à la personne responsable des marchés sous plis fermés. La proposition technique et celle financière doivent comporter chacune l'offre originale et trois (03) copies simples.

Chaque proposition technique doit être placée dans une enveloppe portant clairement la mention « Proposition technique », et chaque proposition financière dans une autre enveloppe portant la mention « Proposition financière », ces deux enveloppes étant elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure avec la mention : « offres pour le développement des modalités permettant aux opérateurs de faire appel aux structures d'appui identifiées, afin de bénéficier des services de conseil, d'accompagnement, de formation, de renforcement des capacités du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) ».

Les dossiers devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique, sise à la ZAD côté ouest du SIAO à 100m de l'espace culturel Dieudonné.

12. L'ouverture des offres interviendra en séance publique dans la salle de réunion du FDCT le **04 avril 2024 à partir de 9 heures 00 TU**.

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Fulbert . P KONATE**

## PROJET DE PREPARATION ET RIPOSTE AU COVID\_19

### Recrutement d'un Bureau d'études pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet de préparation et de riposte au COVID-19 (PPR COVID-19) et du Projet de renforcement des services de santé (PRSS).

#### MANIFESTATION D'INTERET

N°2024-0006/MSHP/SG/DMP

IZ

Crédit : Crédit IDA N°7192-BF et Don IDA N° E 1100-BFIDA-D3540

#### 1. Contexte et justification

Le Burkina Faso a reçu un Crédit de l'Association International de Développement (IDA) pour le financement du Projet de préparation et de riposte au COVID-19 (PPR COVID-19) et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des prestations de services de consultants pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet de Préparation et de Riposte au COVID-19 (PPR COVID-19) et du Projet de Renforcement des Services de Santé (PRSS).

1.1 L'objectif du PRSS est d'améliorer la qualité et l'utilisation des services de Santé de la Reproduction, de la Mère, du Nouveau-né, de l'Enfant, de l'Adolescent, et de la nutrition ainsi que la sécurité sanitaire.

##### Le PRSS comprend quatre (04) composantes :

- La composante 1 : financera et appuiera techniquement le lancement de diverses politiques de financement de la santé et notamment de mécanismes d'achat qui contribuent à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU),
- La composante 2 : appuiera l'amélioration de la prestation dans les domaines clés de la santé maternelle, néonatale, infantile, de l'adolescent et de la nutrition (SMNIA+N),
- La composante 3 : financera des investissements dédiés aux systèmes de surveillance et de réponse, qui sont des mesures essentielles du renforcement du système de santé,
- La composante 4 : permettra au projet d'être agile dans son appui au gouvernement afin de répondre rapidement aux urgences sanitaires, qu'elles soient relatives à des maladies ou à d'autres causes.

1.2 L'objectif du PPR COVID-19 est de prévenir, détecter et répondre à la menace posée par le COVID-19 ainsi que le renforcement des systèmes nationaux de préparation en matière de santé. Le financement additionnel vise le déploiement du vaccin anti COVID 19 au Burkina Faso et le maintien des services essentiels de santé.

Le PPR COVID-19 comprend deux (02) composantes qui présentent comme suit :

- Composante 1 : Réponse d'urgence au COVID 19 subdivisée en trois sous composantes que sont :**
  - Achat et déploiement de vaccins
  - Activités supplémentaires dans le cadre de la sous-composante 1.3. Renforcement du système de santé
  - Activités supplémentaires dans le cadre de la sous-composante 1.4. Communication et engagement communautaire
- Composante 2 : Gestion de la mise en œuvre, suivi évaluation**

Conformément aux prévisions des plans de suivi évaluation desdits projets, une évaluation finale à la clôture de chaque projet doit être faite pour permettre de mesurer les progrès obtenus vers la réalisation des objectifs de développement et d'évaluer les changements découlant des interventions des deux projets au profit des bénéficiaires.

#### 2. Objectif général de la mission

L'objectif des présentes études est de mesurer et d'apprécier les changements découlant de la mise en œuvre du PPR COVID-19 et du PRSS sur les plans techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

#### 3. Mandats spécifiques

Les principaux objectifs spécifiques assignés au consultant sont de :

- fournir aux parties prenantes des projets une évaluation indépendante des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus des projets (indicateurs du cadre de résultats) ;
- apprécier et documenter les critères de performance (efficacité, efficacité, pertinence, durabilité) desdits projets ;
- évaluer et apprécier les domaines transversaux tels que la prise en compte du genre, les questions environnementales et sociales, la communication et l'engagement citoyen, la gestion fiduciaire ;
- évaluer les capacités de réponse du Ministère de tutelle technique aux besoins des bénéficiaires ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons tirées des deux projets et fournir des recommandations stratégiques pour les projets futures similaires.

#### 4. Appel à manifestation d'intérêt

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la santé et de l'hygiène publique invite les consultants qualifiés à manifester leur intérêt sous pris fermé. Les soumissionnaires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services demandés.

### 5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt est composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de la santé et de l'hygiène publique ;
- une présentation de la structure : Adresse complète du siège, organisation et structuration ; les domaines d'interventions, les autorisations et agréments (s'il y a lieu) ;
- les expériences pertinentes antérieures (au cours des cinq (05) dernières années) ou de l'année en cours, en rapport avec la mission d'études finales ou d'étude d'impact des projets de développement dans le domaine de la santé financés par la Banque Mondiale ou les autres partenaires multilatéraux;

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de service fait/bonne exécution et extrait de contrat (page de garde et celle comportant les signatures des contractants). La fiche de projet doit faire ressortir l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, le contact du client, le montant du marché, etc.

- toutes autres informations permettant d'évaluer la capacité technique du soumissionnaire.

### 6. Procédures de sélection

Un Consultant sera sélectionné par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification du consultant (CQS) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale : Première publication Juillet 2016, seconde édition 2017, troisième édition 2018 et cinquième édition de septembre 2023.

Ainsi, sur la liste des cabinets ayant répondu à l'AMI et qualifiés, il sera retenu celui qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission en totalisant le nombre le plus élevé de références similaires pertinentes. En cas d'égalité de nombre de références similaires, le consultant le plus ancien sera retenu. Ce cabinet sera ensuite invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations du contrat, suivant la méthode de sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) conformément à la section VII, paragraphes, 7.11 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, de juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et cinquième édition de septembre 2023.

Par ailleurs, l'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 et qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Par conséquent, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'ils sont sélectionnés.

### 7. Lieu et date limite de dépôt

Les dossiers devront parvenir au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la santé et de l'hygiène publique, sise dans le bâtiment du magasin central du Ministère de la santé et de l'hygiène publique dans la cour de l'ex trypano.

Avenue KUMDA YOORE

Porte : 01

A L'attention de Monsieur le Directeur des Marchés publics du Ministère de la santé et de l'hygiène publique.

03 BP : 7009 Ouagadougou 03

au plus tard le **lundi 25 mars 2024, 9 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 9 heures 00 minute T.U, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

### 8. Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur le Directeur des marchés publics du Ministère de la santé et de l'hygiène publique sise dans le bâtiment du magasin central du Ministère de la santé et de l'hygiène publique dans la cour de l'ex trypano. Avenue KUMDA YOORE, Porte : 01, 03 BP : 7009 Ouagadougou 03, tel : 25 48 89 20 aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 8 h à 15 h.

*Le Directeur des marchés publics du Ministère de la santé et l'hygiène publique*

**Bonaventure François de Paul P. SAM**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 63 à 67</b>     |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 68 à 76</b>     |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 77 &amp; 78</b> |

### Fournitures et Services courants

#### REGION DU CENTRE

#### Acquisition et livraison du mobilier scolaire au profit de la commune de Koubri.

certificatif du Quotidien n°3837 - Lundi 18 mars 2024, page 31  
portant sur la date limite de dépôt des offres

**Avis de demande de prix**

**N°2024-02/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM**

**Financement : Budget communal, gestion 2024.**

**Montant prévisionnel du lot unique :**

**Lot 1 : 15 000 000 TTC ; lot 2 : 15 000 000 TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Koubri.

1. la mairie de Koubri lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et livraison de mobilier scolaire au profit de la commune de Koubri tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**L'acquisition est composée de deux (02) lots et intitulés comme suit :**

**Lot 1 :** acquisition et livraison de mobilier scolaire CP ;

**Lot 2 :** acquisition et livraison de mobilier scolaire CM et LC.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la régie de recettes ou dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis à la mairie de Koubri.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun de deux (02) lots à la régie des recettes de la Commune de Koubri, sise à la nouvelle mairie de Koubri.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie, avant le **28/03/2024 à 09 heures 00 minute.**

Ces offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : quatre cent cinquante mille (450 000) CFA.

7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Somwaoga NOUGTARA**  
Secrétaire Administratif

### Acquisition de fournitures scolaires au profit de la circonscription d'éducation de base de la commune de Saponé

**Avis de demande de prix**  
**N° :2024-02/RCSD/PBZG/CSPN du 19/02/2024**  
**Financement : Budget communal / Transfert MENAPLN + Fonds propres – Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Saponé.

1. La commune de Saponé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures scolaires au profit de la circonscription d'éducation de base de Saponé tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un seul lot répartis comme suit acquisition de fournitures scolaires au profit de la circonscription d'éducation de base de la commune de Saponé.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Saponé.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Saponé Téléphone : 65 65 18 55 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la perception de Saponé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des marchés, avant **le 23/03/2024, à 09 heures 00 minute** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le montant prévisionnel est de vingt-quatre millions soixante-six mille sept cent trente-un (24 766 731) francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des marchés**

**NAGALO Bapian Emile**

### Acquisition d'outils pour la gratuité des soins (lot 1), acquisition de fourniture de bureau (lot 2) et fourniture d'imprimés spécifiques (lot 3) au profit du CHUSS.

Avis de demande de prix  
N° 2024-006/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP  
Financement : Budget du CHUSS, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou (CHUSS).

1. Le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition d'outils pour la gratuité des soins (lot 1) pour un montant prévisionnel de neuf millions neuf cent mille (9 900 000) francs CFA, acquisition de fourniture de bureau (lot 2) pour un montant prévisionnel de vingt millions (20 000 000) francs CFA et fourniture d'imprimés spécifiques (lot 3) pour un montant prévisionnel vingt millions (20 000 000) francs CFA au profit du CHUSS, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en trois (03) lots :

Lot 1 : acquisition d'outils pour la gratuité des soins

Lot 2 : acquisition de fourniture de bureau et

Lot 3 : fourniture d'imprimés spécifiques au profit du CHUSS.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour le lot 1 et le lot 2, d'un (01) exercice budgétaire 2024 et 30 jours par commande pour le lot 3.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP), téléphone : +226 70 67 64 22/ 78 42 49 94.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 et le lot 3 au service de recouvrement du CHUSS.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour le lot 1 et six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 2 et le lot 3 devront parvenir ou être remises au Bureau du Directeur des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS avant le **29/03/2024 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aboubacar OUATTARA/-**  
Administrateur des Services de Santé

**Fourniture de médicaments de spécialités pour le dépôt vente au profit du CHR de Ziniaré**

**Avis de demande de prix à commandes  
N° 2024-012/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM  
Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2024  
Montant prévisionnel en francs CFA HTVA : 40 000 000.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de médicaments de spécialités pour le dépôt vente au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de : lot unique : Fourniture de médicaments de spécialités pour le dépôt vente ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commandes.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : un million deux mille (1 200 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **29/03/2024 à 9h 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

**Djibril MAIGA**  
Administrateur des services de santé

**Fourniture de sachets de reconditionnement biodégradables au profit du CHR de Ziniaré**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-010/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM**  
**Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2024**  
**Montant prévisionnel en francs CFA TTC : 4 000 000.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de sachets de reconditionnement biodégradables au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de : lot unique : Fourniture de sachets de reconditionnement biodégradables ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot unique auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **29/03/2024 à 9h 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

**Djibril MAIGA**  
Administrateur des services de santé

### Travaux de réalisation de quatre cent vingt (420) latrines familiales dans la Région de la Boucle du Mouhoun

Avis de demande de prix  
N°2024-...0007.../MATDS/RBMH/G.DDG/SG/CRAM  
BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de Région de la Boucle du Mouhoun ;

1. Le Secrétaire Général de la Région de la Boucle du Mouhoun, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser quatre cents vingt (420) latrines familiales dans la région de la Boucle du Mouhoun.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément de type Lp pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les travaux se décomposent en trois lots :

- Lot 1 : Travaux de réalisation de 140 latrines familiales dans la Région de la Boucle du Mouhoun pour un montant prévisionnel de quarante un millions quatre mille soixante-dix sept (41 004 077) Francs CFA ;
- Lot 2 : Travaux de réalisation de 140 latrines familiales dans la Région de la Boucle du Mouhoun pour un montant prévisionnel de quarante un millions quatre mille soixante-dix sept (41 004 077) Francs CFA ;
- Lot 3 : Travaux de réalisation de 140 latrines familiales dans la Région de la Boucle du Mouhoun pour un montant prévisionnel de quarante un millions quatre mille soixante-dix sept (41 004 077) Francs CFA.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois et demi (3,5) mois.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de la Boucle du Mouhoun et prendre connaissance des documents à l'adresse mentionnée ci-après ; BP : 81 Dédougou, TEL. : 20-52-01-71; E-mail: dreabmh@gmail.com de 07h30mn à 12h30mn les matins et le soir de 13h30 mn à 16h00.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de la Boucle du Mouhoun et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante (50 000) francs CFA pour chaque lot au Trésor Public de Dédougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant huit cent mille (800 000) F CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale du Trésor Public de la Boucle du Mouhoun au plus tard le **29/03/2024 à 09 H 00**. minutes.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dédougou.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

9. L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de demande de prix.

**La Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés,  
La Secrétaire Générale de la Région**

**Adjara KIENTEGA/QUEDRAOGO**  
Administrateur Civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

### Réalisation de quatre (04) forages positifs équipés

certificatif du Quotidien n°3837 - Lundi 18 mars 2024, page 33  
portant sur la date limite de dépôt des offres

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-01/RCEN/PKAD/C-KBR/M/SG/PRM du 22 Février 2024**  
**Financement : Transfert MENAPLN + Budget communal pour le lot 1 et Budget communal pour le lot 2, gestion 2024.**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés Publics gestion 2024, de la Commune de Koubri.

1. La Commune de Koubri dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de quatre (04) forages positifs équipés à l'école de Guiguemtenga « B », au marché central de Koubri, dans le village de Pikiéko et au service de l'environnement de Koubri au profit de la commune de Koubri, et répartis en deux (02) lots tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément Fn dans le domaine de l'hydraulique, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les travaux sont répartis en deux (2) lots que sont :**

- lot 1 : réalisation de deux (02) forages positifs équipés à l'école de Guiguemtenga « B » et au marché central de Koubri ;
- lot 2 : réalisation de deux (02) forages positifs équipés dans le village de Pikiéko et au service de l'environnement de Koubri.

Le budget prévisionnel toutes taxes comprises est de treize millions six cent cinquante-quatre mille deux cent sept (13 654 207) francs CFA pour chacun des deux (02) lots.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Koubri ou à la régie de Koubri ou encore en appelant au 64 41 63 55.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la régie de recettes de la mairie de Koubri sise à la nouvelle mairie et moyennant une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA pour chacun de deux (02) lots. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400.000) francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la mairie de Koubri, avant le **28/03/2024 à 09 heures 00 minute TUL**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Somwaoga NOUGTARA**  
Secrétaire Administratif

### **Travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes (électrifiée) +bureau + magasin + trois (03) blocs de latrine à deux (02) postes chacun, à l'école de Suné dans la commune de Bougnounou**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-01/RCOS/PZR/C-BGN/M/CCAM**  
**Financement : Fonds transférés MENAPLN, Gestion 2024.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2024, de la commune de Bougnounou. La commune de Bougnounou lance une demande de prix ayant pour objet, les travaux de construction tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de type B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique :

Lot unique : Travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes (électrifiée) +bureau + magasin + trois (03) blocs de latrine à deux (02) postes chacun, à l'école de Suné dans la commune de Bougnounou (Fonds transférés du MENAPLN), Montant prévisionnel est de : Quarante-quatre millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatorze (44 799 714) francs CFA ;

2- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quatre-vingt-dix (90) Jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la PRM de la Mairie de Bougnounou, Tel :76 14 69 34/60 24 19 19.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Bougnounou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la mairie de Bougnounou au plus tard le **29/03/2024, à neuf (09) heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Ibrahima NIAGATE**  
Adjoint Administratif

### Travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe + bureau + magasin + hangar + bac à sable (électrifiés) + clôture + 2 blocs de latrines au CEEP de Karkuidighin dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix  
N° : 2024-01/RCSD/PBZG/CSPN du 19 février 2024  
Financement : Budget communal – Gestion 2024 / Transfert MENAPLN

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés publics gestion 2024, de la commune de Saponé.

1. La commune de Saponé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot réparti comme suit :

Lot unique : travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe + bureau + magasin + hangar + bac à sable (électrifiés) + clôture + 2 blocs de latrines au CEEP de Karkuidighin dans la commune de Saponé.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Montants prévisionnels :

Lot unique : Cinquante-trois millions huit cent neuf mille cinq cent vingt-quatre (53 809 524) francs CFA TTC;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Saponé et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la perception de Saponé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des marchés, avant **le 29/03/2024, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne Responsable des marchés*

**B. Émile NAGALO**

### Travaux de réalisation de caniveaux sur la rue 20,31 au secteur 20 de Bobo Dioulasso.

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-008/RHBS/CR/CAB/PRM du 04/03/2024**  
**Financement : Budget du Conseil Régional des Hauts-Bassins, gestion 2024,**  
**fonds minier de développement local (FMDL).**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Conseil Régional des Hauts-Bassins.

1. Le Conseil Régional des Hauts-Bassins lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation de caniveaux sur la rue 20,31 au secteur 20 de Bobo Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés agrément technique, catégorie T2 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les travaux se décomposent en :

Lot unique : travaux de réalisation de caniveaux sur la rue 20,31 au secteur 20 de Bobo Dioulasso pour un montant prévisionnel de cinquante-sept millions (57 000 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante-quinze (75) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Adresse : Conseil régional des Hauts-Bassins sis au secteur 21, côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA

Étage/Numéro de bureau : Rez-de-chaussée

Ville : Bobo-Dioulasso

Boîte postale : 01 BP : 779 Bobo-Dioulasso 01

Pays : Burkina Faso tel : (+226) 20 97 69 59, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la personne responsable des marchés du conseil régional des Hauts-Bassins tel : (+226) 20 97 69 59, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale des Hauts-Bassins Bobo Dioulasso. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million sept cent dix mille (1 710 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au chez la personne responsable des marchés du conseil régional des Hauts-Bassins tel : (+226) 20 97 69 59 sis au secteur 21, côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA

Étage/Numéro de bureau : Rez-de-chaussée

Ville : Bobo-Dioulasso

Boîte postale : 01BP : 779 Bobo-Dioulasso 01: avant le **29/03/2024, à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'autorité contractante se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent dossier de demande de prix.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Christian BADO**

Administrateur civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### travaux de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires.

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-010/RHBS/CR/CAB/PRM du 04 mars 2024.**  
**Financement : budget du CR-HBS (FMDL) 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du conseil régional des Hauts Bassins.

1. Le Conseil Régional lance une demande de prix ayant pour objet : les travaux de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique B1 est exigé pour chacun des lot 1 et lot 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont composés de deux (2) lots :

Lot 1 : travaux de construction et d'équipement de quatre (4) salles de classe + bureau + magasin + une latrine à quatre (4) postes à Banahorodougou dans la commune de Bama pour un montant prévisionnel de quarante huit millions (48 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2: travaux de construction et d'équipement de deux (2) salles de classe à Bah dans la commune de Léna pour un montant prévisionnel de dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du Conseil Régional des Hauts-Bassins sis à Bobo-Dioulasso, secteur 21 côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA 01 BP 779 Bobo-Dioulasso 01; TEL +226 20 97 69 59 du lundi au jeudi de 07h30 à 12h30 et 13h à 16h; le vendredi 07h30 à 12h30 et 13h 30 à 16h30.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés (PRM) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 à la trésorerie Régionale des Hauts-Bassins.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million quatre cent quarante mille (1 440 000) francs CFA pour le lot 1 et de cinq cent soixante-dix mille (570 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés avant le **29/03/2024 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Christian BADO**  
Administrateur civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Travaux de construction du siège de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Hauts Bassins.

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-006/RHBS/CR/CAB/PRM du 04 mars 2024.**  
**Financement : budget du CR-HBS 2024 (FMDL)**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du conseil régional des Hauts Bassins.

8. Le Conseil Régional lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de construction du siège de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Hauts Bassins.

9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique B1 est exigé) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés d'un lot unique : travaux de construction du siège de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Hauts Bassins pour un montant prévisionnel de quarante-neuf millions (49 000 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

10. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du Conseil Régional des Hauts-Bassins sis à Bobo-Dioulasso, secteur 21 côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA 01 BP 779 Bobo-Dioulasso 01; TEL +226 20 97 69 59 du lundi au jeudi de 07h30 à 12h30 et 13h à 16h; le vendredi 07h30 à 12h30 et 13h 30 à 16h30.

12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés (PRM) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie Régionale des Hauts-Bassins.

13. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million quatre cent soixante-dix mille (1 470 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés avant le **29/03/2024 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

14. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Christian BADO**  
Administrateur civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région des Hauts-Bassins (AEPS de Kounséni) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins

Avis de demande de prix  
N° 2024 -----/MATDS/RHBS/GBD/CRAM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément U2 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux sont composés d'un (01) seul lot : Travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région des Hauts-Bassins (AEPS de de Kounséni) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins pour un montant prévisionnel de cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA TTC.
  3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder cent vingt (120) jours.
  4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins, 01 BP 2250 Bobo Dioulasso et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins au 1er Etage, 01 BP 2250 Bobo Dioulasso 01, Tél 20 97 02 56 tous les jours ouvrables de 7h 30 minutes à 12h30 minutes et de 13 h à 16 heures.
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA à la Trésorerie Régionale de Bobo-Dioulasso.
  6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions six cent mille (3 600 000) Francs CFA devra parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins BP : 01 BP 2250 Bobo-Dioulasso 01, TEL. : 20-97-02-56 ; E-mail : drea.hbs@eau.gov.bf ; au plus tard le **29/03/2024 à 09 Heures mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
  8. L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

*Le Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés*

**Abraham Y .SOMDO**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre de l'Etalon

### Réalisation d'infrastructures Scolaires dans la commune Karangasso-Sambla.

**Avis de demande de prix**  
**Demande de Prix n°2024-01/RHBS/PHUE/CKS/CCAM du 11/03/2024**  
**Financement : Budget communal (Ressources Transférées / MENAPL)**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Karangasso-Sambla.

1. La Mairie de Karangasso-Sambla lance une demande de prix ayant pour objet ; Lot1 : Construction d'une salle de classe équipée électri-fiée + clôture + 2 blocs de latrines au CEEP de Karangasso-Sambla:  
Lot2 : Travaux de Construction d'un bureau magasin à l'Ecole Primaire Publique de Pont Woro dans la commune de Karangasso-Sambla ; tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et ayant un agrément B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés de deux (02) lots avec comme budget prévisionnel : Lot1 : Vingt-cinq millions cent quatre-vingt-deux mille qua-tre cent soixante-neuf (25 182 469) F CFA TTC.

Lot2 : Sept millions (7 000 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie chez SANOGO Drissa au 76538207.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Karangasso-Sambla chez SANOGO Drissa et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour le Lot1 et Trente mille (30 000) CFA Francs pour le Lot2 à la Trésorerie Régionale des Hauts-Bassins. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de cour-rier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot1 : cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA.

Lot2 : Cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres devront parvenir ou être remises à la Mairie de Karangasso-Sambla, avant le **29/03/2024, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-récep-tion de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés.**

**Drissa SANOGO**  
Secrétaire Administratif

### Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024 dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2024

#### Avis de manifestation d'intérêt N°2024-01 MSHP/SG/DRSHP-CS/DS-KBS

En la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024 dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2024, district sanitaire de Kombissiri lance à l'intention des fournisseurs et prestataires un avis à manifestation d'intérêt.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires (fournisseurs) que le district pourra contacter dans le cadre des cotations et entente directe pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

#### Lot 1: FOURNITURES ET BIENS

- 1- Achat de fournitures de bureau
- 2- Achat de produits et de matériel d'entretien
- 3- Achat de produits et de matériel de protection
- 4- Achat de produits pour informatique et péri informatique
- 5- Achat de divers imprimés
- 6- Achat de pièces de rechange
- 7- Achat de consommables médicaux
- 8- Achat de réactifs
- 9- Achat de carburant
- 10- Achat de lubrifiants
- 11- Achat de médicaments
- 12- Achat d'oxygène médicale
- 13- Achat d'autres divers matériels et fournitures spécifiques
- 14- Acquisitions de vivres
- 15- Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau
- 16- Acquisition de matériel informatique de bureau

#### Lot 2: PRESTATIONS DE SERVICES

- 1- Assurer le gardiennage des services
- 2- Assurer le nettoyage des bâtiments
- 3- Assurance du matériel roulant

#### Lot 3: ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- 1- Entretien et maintenance des bâtiments intérieurs et extérieurs
- 2- Entretien et maintenance des climatiseurs
- 3- Entretien et maintenance tout matériel et mobilier de bureau
- 4- Entretien et maintenance tout matériel de transport
- 5- Entretien et maintenance des véhicules 4 roues
- 6- Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du district sanitaire de Kombissiri.

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Être du domaine principal de soumission ;
- Être légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Responsable Administratif et Financier du district sanitaire de Kombissiri à l'adresse email : tralazar01@yahoo.fr ou Tel : 76 04 46 74/ 70 48 44 46.

Les candidats peuvent déposer leur demandes à partir de la **date de la publication dans un délai de sept (07) jours**.

Le district sanitaire de Kombissiri se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Responsable Administratif et Financier**

**TRAORE Lazar**

Administrateur des hôpitaux et des services de santé

**Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2023**

**Avis de manifestation d'intérêt  
N°2024-01 MSHP/SG/DRSHP-CS/DS-SPN**

En la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2023 dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2023), district sanitaire de Pô lance à l'intention des fournisseurs et prestataires un avis à manifestation d'intérêt.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires (fournisseurs) que le district pourra contacter dans le cadre des cotations et entente directe pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

**Lot 1 : FOURNITURES ET BIENS**

- 1- Achat de fournitures de bureau
- 2- Achat de produits et de matériel d'entretien
- 3- Achat de produits et de matériel de protection
- 4- Achat de produits pour informatique et péri informatique
- 5- Achat de divers imprimés
- 6- Achat de divers imprimés administratifs
- 7- Achat de pièces de rechange
- 8- Achat de consommables médicaux
- 9- Achat de réactifs
- 10- Acquisition de mobilier de bureau
- 11- Acquisition de matériels médicaux techniques
- 12- Achat de vivres pour la nourriture des malades
- 13- Acquisition de matériel informatique de bureau

**Lot 2 : PRESTATIONS DE SERVICES**

- 1- Assurer le gardiennage des locaux
- 2- Assurer le nettoyage des bâtiments

**Lot 3 : ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

- 1- Plomberie sanitaire
- 2- Travaux eau électricité
- 3- Entretien et maintenance bâtiments intérieurs et extérieurs
- 4- Entretien et maintenance des climatiseurs
- 5- Entretien et maintenance des photocopieurs
- 6- Entretien et maintenance des véhicules 4 roues
- 7- Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du district sanitaire de Pô ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Être du domaine principal de soumission ;
- Être légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Responsable Administratif et Financier du district sanitaire de Saponé à l'adresse email [rolandbazemo@yahoo.fr](mailto:rolandbazemo@yahoo.fr) ou au 60 17 11 07/ 76 57 06 67.

Les offres ou les pièces à compléter sont recevables dans un délai de **quatorze (14) jours à partir de la date de la publication**.

Le district sanitaire de Saponé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Responsable Administratif et Financier**

**Yi-Yié-Rega Roland BAZEMO**  
Administrateur des hôpitaux  
et des services de santé



*La célérité dans la transparence*